



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

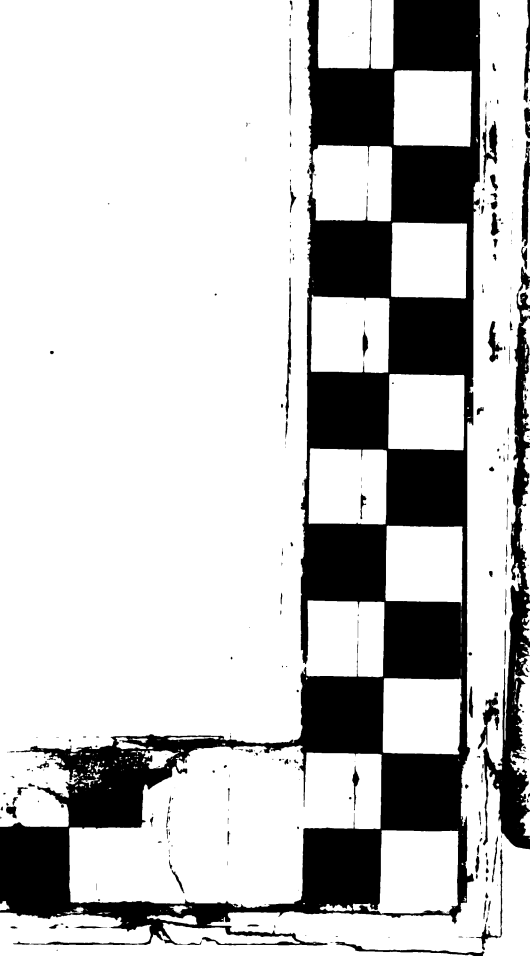
Nous vous demandons également de:

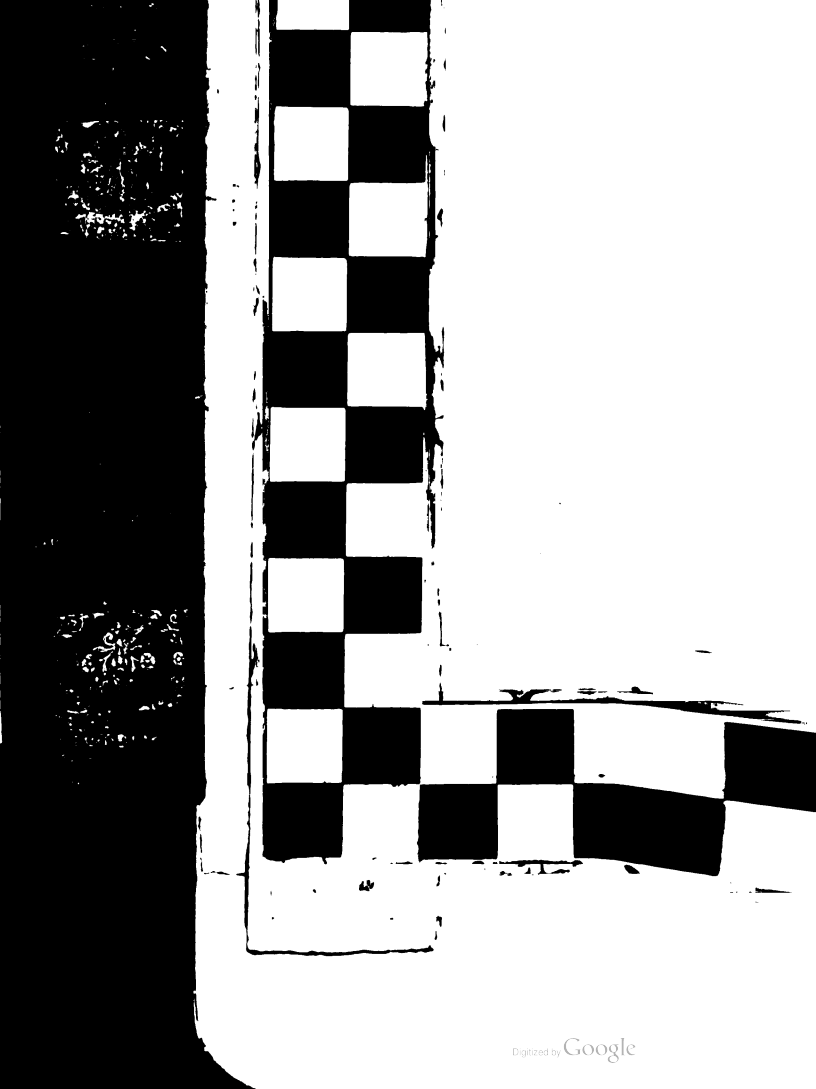
- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

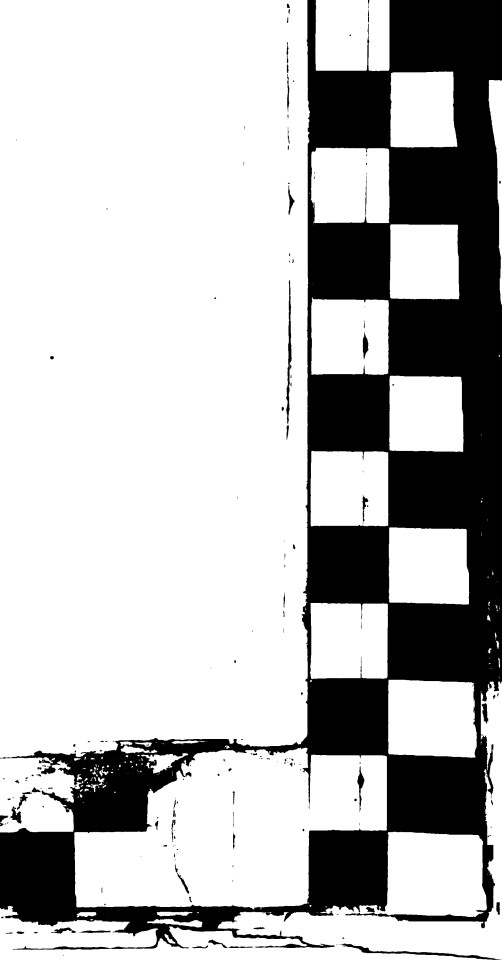
À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>









Eur.

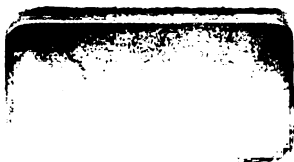
511

m

1691,11

Eur. 511 ^m - 1691, 11

L
Meynell
Cassington



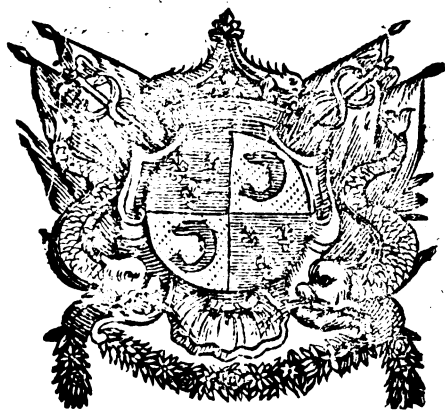
MERCURE

GALANT

DEDIE' A MONSEIGNEUR

LE DAUPHIN

NOVEMBRE 1691.



A PARIS,
GALERIE-NEUVE DU PALAIS.

ON donnera toujours un Volume
nouveau du *Mercure Galant* au
premier jour de chaque Mois, & en
le vendra Trente sols relié en Veau,
& Vingt-cinq sols en Parchemin.

A PARIS,

Chez G. DE LUYNE, au Palais, dans la
Salle des Merciers, à la Justice.

T. GIRARD, au Palais, dans la Grande
Salle, à l'Envie,

Et la Veuve M. GUEROUT, Galerie-neuve
du Palais, au Dauphin.

M. DC. XCI.

AVEC PRIVILEGE DU ROY.

<36607597720013



A V I S.

Quelques prieres qu'on ait faites jusqu'à present de bien écrire les noms de Famille employez dans les Memoires qu'on envoie pour ce Mercure , on ne laisse pas d'y manquer toujours. Cela est cause qu'il y a de temps en temps quelques-uns de ces Memoires dont on ne se peut servir. On reitere la mesme priere de bien écrire ces noms , en sorte qu'on ne s'y puisse tromper. On ne prend aucun argent pour les Memoires , & l'on employera tous les bons Ouvrages à leur tour , pourveu qu'ils ne desobligent personne , & qu'il n'y ait rien de licentieux. On prie seulement ceux qui les envoient , & sur

A ij

A V I S.

tout ceux qui n'écrivent que pour faire employer leurs noms dans l'article des Enigmes , d'affranchir leurs Lettres de port , s'ils veulent qu'on fasse ce qu'ils demandent. C'est fort peu de chose pour chaque particulier, & le tout ensemble est beaucoup pour un Libraire.

Le sieur Guerout qui debite presentement le Mercure , a rétably les choses de maniere qu'il est toujours imprimé au commencement de chaque mois. Il avertit qu'à l'égard des Envois qui se font à la Campagne , il fera partir les paquets de ceux qui le chargeront de les envoyer avant que l'on commence à vendre icy le Mercure. Comme ces paquets seront plusieurs jours en chemin , Paris ne laissera pas d'avoir le Mercure longtemps avant qu'il soit arrivé dans

A V I S.

les Villes éloignées, mais aussi les Villes ne le recevront pas si tard qu'elles faisoient auparavant. Ceux qui se le font envoyer par leurs Amis sans en charger ledit Guerout, s'exposent à le recevoir toujours fort tard par deux raisons. La premiere, parce que ces Amis n'ont pas soin de le venir prendre si-tost qu'il est imprimé, outre qu'il le sera toujours quelques jours avant qu'on en fasse le debit; & l'autre, que ne l'envoyant qu'après qu'ils l'ont leu, eux & quelques autres à qui ils le prestent, ils rejettent la faute du retardement sur le Libraire, en disant que la vente n'en a commencé que fort avant dans le mois. On évitera ce retardement par la voye dudit Sieur Guerout, puis qu'il se charge de faire les paquets luy-mesme & de les faire

A iij

A V I S.

porter à la poste ou aux Messagers sans nul interest, tant pour les Particuliers que pour les Libraires de Province, qui luy auront donné leur adresse. Il fera la mesme chose généralement de tous les Livres nouveaux qu'on luy demandera, soit qu'il les debite, ou qu'ils appartiennent à d'autres Libraires, sans en prendre pour cela davantage que le prix fixé par les Libraires qui les vendront. Quand il se rencontrera qu'on demandera ces Livres à la fin du mois, il les joindra au Mercure, afin de n'en faire qu'un mesme paquet. Tout cela sera executé avec une exactitude dont on aura tout lieu d'estre content.



MERCVRE
GALANT

NOVEMBRE 1691.

ENFIN, Madame,
voilà la Campagne
finie, & le Roy
a triomphé par tout de ses
Ennemis, quoy qu'il eust les
efforts de presque toute l'Eu-
rope à soutenir. Je me trom-

A iij

8 MERCURE

pe, & l'on doit dire à present que c'est l'Europe qui avoit à soutenir les efforts du Roy, & qu'elle a esté bien punie dans ces dernieres années, des Lignes qu'elle a faites contre un Prince qui ne pensoit qu'à vivre en paix, & qui ne croyant pas ses Ennemis d'assez mauvaise foy pour rompre la Trêve, n'avoit ny assez de Troupes levées pour entrer en guerre, ny assez de fonds faits pour s'opposer aux attaques de la moindre partie de ses Ennemis, lors qu'il eut des nou-

GALANT. 9

velles assurées de la Ligue qui avoit esté faite contre luy , & que le Prince d'Orange passoit en Angleterre , pour venir ensuite avec son Armée , & celle de ce Royaume , fondre sur la France , & seconder les Alliez , qui ne devoient lever le masque , & entrer en action qu'en ce temps-là. Le Roy fit des efforts surprenans pour les prévenir. Il s'empara d'abord de Philisbourg malgré tous les projets des Princes liguez. Il mit quatre Electorats hors d'estat de luy pouvoir nuire ,

10 **MERCURE**

en sorte que les lieux par où les Ennemis avoient resolu de passer pour inonder la France , ne pouvoient plus leur fournir de quoy faire subsister leurs grandes Armées. Dans la seconde Campagne , ce Monarque gagna la Bataille de Fleurus en Flandre , & celle de Staffarde. Il conquit toute la Savoye , & défit sur mer les Armées Navales d'Angleterre & de Hollande , qui s'estoient toutes deux disputé l'empire de la Mer , que ce Prince s'est incontestablement acquis par

GALANT. II

cette Victoire. La troisième Campagne qui vient de finir, ne luy a pas esté moins glorieuse. Il s'est rendu maistre de Mons, Capitale du Hainaut, & la plus forte Place des Pays bas pendant que tous les Alliez assemblez à la Haye prenoient des mesures pour la ruine totale de la France. Il a pendant la mesme Campagne fait repentir Liege de son infidelité, à la honte de ces mesmes Alliez, & du Prince d'Orange, qui ayant les armes à la main, n'a pû luy donner aucun secours. Ce

12 MERCURE

Monarque l'a arresté pendant toute la Campagne avec toutes les forces d'Angleterre & celles d'une infinité de Princes. Il l'a obligé de se retirer, & quinze Escadrons de ses Troupes en ont défait à plate couture plus de soixante des meilleurs des Alliez, & de leur bonne Cavalerie Allemande. En Allemagne, son Armée a vécu pendant tout ce mesme temps, malgré toutes les Troupes de tous les Souverains de cette fiere Nation, de toutes leurs Villes libres, & de tous leurs Cercles, le

GALANT. 13

long des deux bords du Rhin, aux dépens de tant d'Ennemis. On a fait de même en Catalogne, où l'on s'est contenté de prendre quelques Châteaux pour avoir entrée dans le Pays ennemy, & y vivre jusqu'à ce que l'on ait pris les quartiers d'hiver. On a bombardé Barcelone & Alicante, pour montrer la supériorité qu'on avoit sur mer comme sur terre. On a pris dans la même Campagne Villefranche & Nice, qui avoient esté regardées jusqu'à là comme imprenables, &

14 MERCURE

l'on a fait trembler Turin , d'où la Cour de Savoye s'est retirée , ne s'y estant pas cruë en seureté ; & pour ce grand nombre de conquestes , on a abandonné Carmagnole aux Ennemis. Outre que cette Ville n'est pas une Place de guerre , beaucoup de gens sçavent qu'on n'en est fortý , que parce qu'il avoit esté résolu auparavant de ne pas hiverner en Piedmont , où l'on a fait voir par la maniere dont on a repoussé les Ennemis auprès de Suze , qu'il est dangereux d'attaquer ce que

GALANT. 15

nous avons résolu de garder, & que les Ennemis perdent plus aux seules approches de nos Places, que ne nous coutent leurs plus forts remparts, quand nous avons entrepris de nous en rendre maîtres. Je devois commencer ma Lettre par un Eloge du Roy à mon ordinaire, mais le recit tout simple de ce que la France a gagné pendant les trois dernières Campagnes en fait un si grand, qu'il n'est pas besoin que j'en dise davantage.

Vous m'avez souvent mar-

16 **MERCURE**

qué que je vous faisois plaisir
de vous faire part de tout ce
qui s'écrivoit sur les Affaires
publiques dans la conjoncture
du temps où nous sommes.
C'est ce qui m'oblige de vous
envoyer la copie d'une Lettre
écrite par un Conseiller du
Parlement de Malines, à un
Amy qu'il a en Espagne.

A DOM CRISPIN

BOTELLO.

Vous m'avez fait plaisir,
et à tous mes Confreres,
de m'apprendre que le Roy s'ap-

GALANT. 17

plique à la connoissance des plus importantes affaires de la Monarchie. C'est une grande consolation pour tous les Peuples, de sçavoir que leur Maistre songe à leur soulagement ; mais comme le premier de tous les soins de ceux qui sçavent gouverner, est le maintien de la Religion dans toute sa pureté, dont la Monarchie d'Espagne s'estoit toujours si bien trouvée, nous ne pouvons comprendre comment on l'abandonne honteusement dans toutes les principales Villes du Pays - bas Catholique, où les Peuples sont plus portez que dans aucun lieu

Novemb. 1692. B

58 MERCURE

du monde , à sacrifier leurs vies
 & leurs biens pour la soutenir.
 Cependant , Monsieur , nostre
 foiblesse attire à nostre secours des
 Amis Protestans , qui sous pre-
 texte de nous défendre, se rendent
 peu à peu Maistres absolus chez
 nous Ils y établissent le libre
 exercice de leur Religion , usur-
 pent toute l'autorité des Magi-
 strats , de nos Gouverneurs , &
 mesme celle du Roy nostre Mai-
 stre, & s'ils tolerent encore l'exer-
 cice de nostre Religion , ce n'est
 que par un pur effet de politi-
 que , qui ne leur permet pas de
 se declarer avant que de s'estre

emparez de toutes les Fortereſſes,
 & d'avoir réduit les Princes Ca-
 tholiques qui ſe ſont joints à
 eux aveuglement, à ne pouvoir
 plus ſ'oppoſer à leurs deſſeins.
 Je vous avouë, Monsieur, que
 je ne puis comprendre quelle eſt la
 lethargie du Roy d'Eſpagne, qui
 ſouffre patiemment qu'on en uſe
 envers elle de la meſme maniere
 qu'on a fait envers le Roy Jac-
 ques, & qu'au lieu de ſe plain-
 dre comme luy, elle reconnoiſſe
 comme ſon Bienfaicteur, celui
 qui luy oſte le plus beau fleuron
 de ſa Couronne, & qui ne l'au-
 ra pas plûtoſt aſſuré ſur ſa teſte,

B ij

20 MERCURE

qu'il levera le masque, & fera voir que sa principale politique consiste à établir sa domination sur la ruine de nostre Religion, & à incorporer nos Provinces, aussi bien que les Etats Generaux, à la Couronne d'Angleterre. Je crains bien que s'il continuë à faire autant de progrès qu'il a fait jusqu'à present sur la Couronne d'Espagne, & sur tous les Etats qui en dépendent, le Roy nostre Maistre ne se voye bien-tost réduit, aussi bien que le Roy Jacques, à implorer l'assistance du Roy Tres-Chrestien, & je crois qu'il n'y a point de bon Catho-

GALANT. 21

lique, ny de bon Espagnol, qui connoissant le Zele de ce Prince pour le maintien de nostre Religion, ne soit obligé de prier Dieu qu'il luy donne assez de prosperitez pour confondre nos prétendus Amis, qui dans le fond sont encore plus nos ennemis, que ceux qui nous attaquent ouvertement. Est-il possible que dans toute vostre Cour il n'y ait pas un Ecclesiastique ny un Religieux assez ferme, & qui ait assez de courage pour représenter vivement au Roy, & à son Conseil, combien ils seront responsables devant Dieu du préju-

dice que nostre Religion souffre de leur lâcheté, & ne craignent-ils pas que pour la décharge de nostre conscience nous ne soyons enfin obligez nous-mesmes de nous declarer contre ceux, qui abusant de son nom & de son autorité, ne travaillent, sous prétexte de nous défendre, qu'à ruiner entierement la Religion Catholique, & à nous assujettir à leur obeissance? Enfin, Monsieur, il n'est pas moins du devoir du Roy nostre Maistre de nous proteger contre les Ennemis de nostre Religion & de nostre liberté, que du nostre, de luy

obeir ; & s'il nous laisse perir, on doit craindre que nous ne cherchions un plus puissant Protecteur. Vous estes dans un poste à pouvoir faire entendre nos plaintes , & je m'adresse à vous pour vous dire ce que je pense ; mais si je vous informois des lamentations & des justes reproches qu'une infinité de Sujets nous font tous les jours, vous croiriez que toutes les veritez que je vous exposerois ne seroient que de pures exagerations. Ainsi j'aime micux me taire, & laisser à la voix publique à vous apprendre une infi-

24 MERCURE

nité de faits qui vous persuaderont de la ruine inévitable de la Religion Catholique dans nos Provinces, de l'aneantissement de l'autorité du Roy nostre Maître, & d'une prompte réduction de tous ses Sujets à l'obeissance du Roy Guillaume. Je suis, &c.

M^r Coypel le jeune, en qui le mérite dans sa Profession est hereditaire, a donné l'idée des Vers suivans par un excellent Tableau, dans lequel il represente la colere de Jacob trompé par Laban, lors

GALANT. 25

lors qu'il luy supposâ Lia dans
son lit à la Place de Rachel.
Ces Vers sont de M^r de Se-
necé , Premier Valet de
Chambre de la feuë Reine.
Tous ses Ouvrages ont tant
de justesse & de bon goust, &
sont si generalement approu-
vez , qu'estant au dessus des
loüanges que je leur pourrois
donner , je me contente de
vous dire que vous les lirez
avec plaisir.

Novembre 1691.

C

26 MERCURE

2SSSSS2SS222SSSSSS2

I D Y L L E.

A Monsieur Coypel le Fils.
JACOB ET LABAN.

Non , non , vous n'êtes point
du sang des Patriarches ,
De ce sang fidelle , & pieux ,
Et dans vos trompeuses dé-
marches

Je ne reconnois point nos illustres
Ayeux.

Je sçais que la Beauté dont mon ame
est éprise
Par sept ans de travaux ne pouvoit
estre acquise ,

GALANT. 27

*Un siècle eût été peu pour plaire à
ses beaux yeux,
Mais cependant, Cruel, vous me
l'aviez promise!*

S

*Helas ! le tendre Amour dont je me
sens brûler,
Devoit-il donc périr par un lâche ar-
tifice ?
Estoit-il réservé pour l'affreux Sacrifice
Où vous venez de l'immoler ?
Pouviez-vous me percer par un trait
plus funeste ?
Pouviez-vous plus avant pousser la
trahison ?
Arracher à mon cœur tout l'espoir
qui lui reste !
L'unir à tout ce qu'il deteste
O Ciel ! soutenez ma raison.
Par choix, ou par surprise, elle est
enfin ma Femme,*

C ij

28 MERCURE

*Il faut l'aimer. Et le pourray-je,
hélas !*

*Pourray-je (Malheureux !) maître
de tant de flamme,*

De sa charmante Sœur oublier les appas ?

*Ah ! Laban ! ah ! perfide ! Auteur de
mon trépas,*

*Trop de douceur me livre aux maux
que vous me faites.*

*Vous m'auriez respecté si j'en avois
moins eu,*

*Ma bonté m'avilît, Barbare que vous
êtes.*

*Que n'aviez-vous à faire au bar-
bare Esau !*



*Ainsi le cœur outré d'un cruel strata-
gème.*

Jacob exhale sa douleur,

Et privé de Rachel qu'il aime

Des noces de Lia déplore le malheur.

GALANT. 29

*Du juste courroux qui l'inspire
Sa vertu modere le feu.*

*La Sageſſe craint d'en trop dire,
Et l'Amour outragé craint d'en dire
trop peu.*

*Ses yeux étincelans lancent des
traits de flamme,*

*De ſes bras étendus le geſte eſt mena-
çant.*

*Ses cheveux heriſſez par l'horreur
qu'il reſſent*

*Elevent ſur ſon front le trouble de
ſon ame ;*

*Juſque dans ſes habits paroît l'émo-
tion*

*Qu'excite dans ſon cœur l'amoureu-
ſe furie,*

Et la volante draperie

*Va dans les Airs émeus peindre ſa
paſſion.*

C iiij

30 MERCURE

2

*Le faux Vieillard, sur une pierre assis,
D'un froid désespérant écoute ces re-
proches.*

*La fureur de Jacob fait sur son sens
rassis*

*Moins d'effet, que le Flot brisé contre
les Roches.*

*Toujours aux trahisons le Scelerat est
prompt,*

*Les marques n'en sont point
douteuses;*

*La timide pudeur n'ose aborder son
front,*

*Et craint de s'abîmer dans ses rides
affreuses :*

*Sa longue barbe grise à replis on-
doians*

*Des replis de son cœur couvre la tur-
pitude.*

Son air moqueur, ses yeux rians,

GALANT. 31

*Moins par temperament encor que
par étude ;*

*A son Gendre abusé sont des témoins
crians*

De sa criminelle habitude.

S
*Jeune homme , luy dit-il , tu paroïs
déchainé*

D'une maniere bien terrible !

*Est ce un si grand outrage , un affront
si sensible*

De t'avoir fait mon Fils aîné ?

*D'un si bon Serviteur je ne puis me
défaire.*

*Que feroient mes Troupeaux privez
de ton secours ?*

Pour mériter l'objet de tes Amours

*Sept ans de plus ne sont pastune
affaire.*

*Il faut recommencer. En vain tes airs
mutins*

C iiiij

32 MERCURE

Osent nous annoncer de funestes de-
sastres.

Va, je ne te crains point, & je com-
mande aux Astres
Qui reglent tes destins.

S
La charmante Rachel, présente à la
querelle,
Couvre ses intérêts sous un air in-
dolent,

Et par un maintien nonchalant
Déguise de son mieux une peine
cruelle.

Mais ses efforts sont vains, & son
cœur peu discret

Traçant trop bien sur son visage
Des mouvemens qu'il souffre une par-
lante image,

Aux yeux intéressés divulgue son se-
cret.

Jacob, bien qu'occupé de sa douleur
pressante,

N'en est pas moins sensible aux traits
de sa beauté.

Qu'elle palisse, il la trouve
touchante,

Qu'elle rougisse, il en est en-
chanté.

La tristesse à ses yeux la rend encor
plus belle.

Sa fermeté la luy fait admirer,
Par tout, nouveau sujet de soupirer
pour elle;

Par tout, nouveau sujet de se deses-
perer.

Il cherche en vain ses yeux : leur pau-
pière trop lente

Les luy couvre soigneusement,
De l'Amour desolé, de la pudeur
tremblante

C'est le dernier retranchement;
Hélas! dans le mal qui le presse
S'il voyoit ces beaux yeux, sources de
son malheur,

34 MERCURE

*Qu'il seroit consolé d'y voir tant de
tendresse ?*

*Qu'il seroit affligé d'y voir tant de
douleur !*

S
*Un peu plus loin sous un épais
feuillage ,*

*Le jalouse Lia , qui malgré les
amours*

*S'embarqua dans le Mariage ,
Prête l'oreille à leurs discours.*

*Le Soleil fait la guerre à sa prunelle
tendre ;*

*Sa main qui cherche à la défendre
La protège inutilement.*

*Des mots interrompus luy font assez
comprendre*

*De son Epoux trompé le fier ressen-
timent.*

*Sur un heureux hymen elle avoit fait
son compte ,*

*Elle voit ses projets tombez ,
Et commence à payer par l'excès de
sa honte
Les plaisirs qu'elle a dérobez.*



*Dans les tristes momens de cette vive
scene
De Jacob , de Rachel tout partage la
peine.
Les arbres dépouilleZ de leur vert
effacé ,
Eprouvent les rigueurs d'un hiver
avancé.
Les ruisseaux sont troublez , & leurs
ondes obscures
Murmurent au Trompeur d'éloquentes
injures.
Des languissantes fleurs les attraits
sont pâlis.
La Rose de nouveau prend la couleur
du Lis ,*

36 MERCURE

*Les Oiseaux de leurs chants avouant
l'impuissance,
Déplorent ce malheur par un triste
silence,
Mais sur tout le Troupeau du Berger
affligé.
Entre dans la douleur où son Maître
est plongé.
On n'y voit plus d'Agneaux briller
par leurs courbettes ;
Il n'est plus de Brebis qui paissent
les herbettes.
Laban par sa presence augmente leur
ennuy,
Un Loup leur paroistroit moins ter-
rible que luy.
Le Maître qui les garde enflammé de
colere,
Sur le traistre Vieillard lance un re-
gard severe,
Et plein d'un zele ardent pour le
triste Berger,*

*Montre d'affreuses dents prestes à le
vanger.*

2

Coytel, la force m'abandonne.

Ma Plume cede à ton Pinceau.

Ma Muse tremblante s'étonne

*Du dessein trop hardy de peindre ton
Tableau.*

*Ton Art a sur le mien de trop grands
avantages.*

*Pourrois-je en disputant conserver
quelque espoir ?*

*Ta toile & tes couleurs d'un coup
d'œil nous font voir*

*Ce que je ne sçaurois décrire en qua-
tre pages.*

*La force, la grandeur de tes expres-
sions*

*Comblent d'étonnement l'impuissante
Nature,*

Et tes passions en peinture

38 MERCURE

Ont surpassé ses passions.

S

*Poursuy dans l'exercice où la gloire
t'attache.*

*Du sçavant Raphaël imite le dessein.
Aux graces de l'Albane, au grand goust
du Carache ,*

Joins l'élégance du Poussin.

*S'il est vray ce qu'on croit, que les
Muses propices*

*Sur l'avenir douteux éclairent les
esprits ,*

*J'augure qu'on verra tes Ouvrages
sans prix*

*Des Curieux futurs faire un jour
les delices.*

*Mais ne te presse point d'arriver à ce
bien ,*

*Et songe , que pour estre au dessus de
l'envie,*

GALANT. 39

*Dans tous les Arts (& sur tout
dans le tien)*

Il faut qu'il en conte la vie.

Les Conquestes du Roy
font effet par tout , & quoy
qu'il y ait déjà long-temps
que la fameuse Ville de Mons
& celle de Nice ayent recon-
nu la puissance de ses Armes,
vous ne serez pas fâchée d'ap-
prendre les réjouïssances que
leur prise a fait faire dans
Alep. M^r Jullien , Consul de
France , en ayant reçu l'heu-
reuse nouvelle , fit assembler
chez luy tout ce qu'il y avoit

40 MERCURE

alors de Marchands François en cette Ville-là, & tous unanimement delibererent de faire paroistre par une Feste d'éclat quelle augmentation de gloire les Armes de Sa Majesté s'estoient acquise. On resolut pour cela de prendre les moyens les plus seurs auprès des Grands du Pays, afin d'empescher la Populace de les troubler dans cette entreprise, & il fut arresté par tous les Marchands que M^{rs} Garnier & Sauron, Deputez de la Nation, se joindroient à M^r Jullien, Consul, pour execu-

GALANT. 41

ter ce grand projet. On com-
mença par faire élever sur un
Dome qui fait l'entrée de sa
Maison , un grand Pavillon
blanc , chargé de trois Fleurs
de Lis d'or , pour annoncer au
Peuple qu'on feroit dans qua-
tre jours une Feste des plus
éclatantes qu'on eust jamais
faites dans Alep. Le 17. de Juin
dernier, on exposa le S. Sacre-
ment dans la Chapelle, qui est
desservie par les Peres Jesuites.
Tous les Ordres Missionnai-
res & Marchands François s'y
rendirent. On y chanta la
Grand' Messe , & le Pere Des-
Novemb. 1691. D

42 MERCURE

champs, Supérieur des Jésuites, y fit un Discours très-éloquent, sur les nouvelles Conquestes du Roy, sur la protection qu'il donne par tout à la Religion Catholique, & sur l'étroite obligation où sont les François de prier Dieu pour la santé de sa Personne sacrée. On employa le reste du jour & toute la nuit suivante à préparer tout ce qu'on jugea le plus nécessaire pour rendre la réjouissance des plus magnifiques, & on profita si utilement de la disposition de la maison

GALANT. 43

du Consul , qu'il n'y eut pas le moindre coin qui ne portât quelque marque de la Fête qui se devoit faire le lendemain. On posa le Portrait du Roy à bordure d'or sur le Portail, fait de Marbre blanc & noir. Au dessus estoit un Dais de Damas Cramoisy à Crespine or & argent , & aux deux costez en descendant au tour de la porte , il y avoit quatre Emblèmes sur les Conquestes de Sa Majesté. L'entrée de la porte , qui est un Corridor de dix toises de longueur , fut revestue depuis la

D ij

44 MERCURE

voute jusques au bas d'un fort beau Drap rouge. Dans le milieu de la Salle de cette Maison s'éleve un Dome à six toises de celuy dont je viens de vous parler, & l'on y vit paroistre un Soleil fort éclatant de huit pieds de diametre, & au bas la Devise de Sa Majesté, *Nec pluribus impar*. Les deux dômes qui sont couronnez chacun d'une Lanterne faite en pyramide de quinze à vingt pieds de haut, estoient couronnez de lampes de verre à la maniere du Pays. Sur la

Terrasse où ces dômes prennent pied, & qui est une manière de plate-forme d'environ quinze toises en quarré, estoient tout autour de petites barrières, où l'on fit regner trois rangs de lampes pareilles aux autres. Le lendemain au matin, les Députés & Marchands François se rendirent chez le Consul, dans une fort grande propreté. Chacun d'eux avoit avec luy un homme habillé exprés, couvert d'un Dolinian blanc, avec des Charchoux d'étoffe de soye à bottes jaunes, & un

46 MERCURE

bonnet à la Polonoise , de
mesme que les Chatters dont
les Pachas sont suivis lors
qu'ils font leur entrée dans
leur Gouvernement. La mar-
che commença sur les neuf
heures , pour aller chanter le
Te Deum à la Paroisse desser-
vie par les Peres de Terre-
Sainte. Un Balouk-bachi, qui
est comme un Capitaine des
Gardes du Gouverneur, mar-
choit le premier , suivy de
tous les Valets ou Chatters
des Marchands qui alloient
deux à deux jusqu'au nombre
de quarante. Après eux mar-

choit le Chaoux du Mour-
selem , avec son baston de
commandement garny d'ar-
gent , un Croissant au bout ,
suivy du Zague ou Huissier
du Consul , portant son bâ-
ton haut, terminé d'une Fleur-
de-Lys d'argent. Ce Zague,
précédoit ses six Janissai-
res Mitrez , qui alloient de-
vant ses Chatters & Choüa-
dars , qui sont une espee
d'Officiers à pied. Ses deux
Truchemens alloient ensuite
avec leurs habits de ceremo-
nie. Au devant de luy mar-
choient deux jeunes François

48 MERCURE

habillez à la Romaine , portant, l'un un Drapeau de taffetas blanc , & l'autre un Guidon bleu, chargé de Fleurs de Lis d'or. M^r de Sainte-Marie, Capitaine de Vaisseaux du Roy, qui se trouva alors à Alep , marchoit après le Consul , à la droite de son Vice-Consul de Tripoli. Les Députez & Marchands suivoient deux à deux , & à leur costé estoient plusieurs Officiers du Moutselem, pour les garantir de la foule, à cause de la multitude étonnante de peuple qui se trouva dans les
ruës,

GALANT. 49

ruës, sans compter ceux qui se mirent aux fenestres, & sur les terrasses des maisons. Lors que l'on fut arrivé dans cet ordre à la Paroisse, le Père Gardien de Terre-Sainte y celebra la grand' Messe, & fit un sçavant Discours sur le sujet de la Feste. On entonna le *Te Deum*. L'*Exaudiat* fut chanté, & après la Benediction du Saint Sacrement, donnée au bruit de quinze Morterets qu'on avoit fait descendre du Chasteau, on retourna au mesme ordre chez le Consul de France, où l'on

Novembre 1691. E

50 MERCURE

avoit préparé une table de quarante couverts. Elle fut servie splendidement, & l'on y but la santé du Roy , & de la Maison Royale , au bruit des Morterets & des cris de *Vive le Roy*. Au moment qu'on servit le fruit , les Juifs d'Europe qui sont là sous la protection de Sa Majesté , firent une galanterie digne d'être remarquée , en faisant couler parmy ce fruit plusieurs bassins de diverses confitures d'une grandeur prodigieuse. Cela fut accompagné des mesmes cris de *Vive le*

GALANT. 51

Roy, ce qui surprit agreablement toute l'Assemblée. Le repas se fit avec une grande joye des Conviez, & l'édification de toute la Ville, dont les principaux venoient en foule jouir de la veüe de cette magnificence, n'en pouvant jouir par le goust, à cause qu'il estoit le temps de leur Romadan. Sur les quatre heures après midy, l'on se prepara à la Cavalcade que l'on avoit resolu de faire pour aller rendre des actions de graces à Dieu dans les Eglises des Maronites Grecs, & Armeniens. Le Mout-

E ij

52 MERCURE

selem & le Themin voulant montrer la part qu'ils prenoient à ce qui faisoit le sujet de cette rejouissance, envoyèrent au Consul de France six Chevaux de main richement enharnachez. L'heure du départ estant venue, les Tambours, les Timbales, & autres Instrumens joints au bruit des Morterets, donnerent avis de la marche au Peuple. Elle fut réglée à peu près comme celle du matin, à la reserve que chaque Chatter ou Valet de pied, se rangea auprès de son Maître. Les Deputez &

GALANT. 53

Marchands étoient tous montez superbement. Après le Balouk bachi à Cheval, marchoient quatre Officiers aussi à Cheval, dont l'un portoit la Timbale. Il estoit suivi des six Chevaux de main qu'avoient envoyez le Moutselem & le Themin. Ensuite venoit le premier Chaoux, suivi de celuy du Consul. Ils portoient tous deux le Baston haut, & precedoient les six Janissaires Mitrez, & les six Chatters ou Chouadars du même Consul. Le reste de la marche estoit comme on l'avoit réglée le

Ej

54 MERCURE

matin. Elle fut fermée par quatre Officiers du Moutselem, afin d'empescher la foule du Peuple qui avoit quitté les Maisons & les Boutiques pour voir, disoient-ils, ce qu'on n'avoit jamais veu en ce pays-là. Ce, qu'ils trouvoient de plus surprenant, c'estoit l'Etendard aux Armes du Roy, porté en triomphe dans la Capitale de la Sirie. On alla descendre à l'Eglise des Maronites, où tous leurs Prestres se trouverent à la porte, revestus de leurs Chapes, avec beaucoup de Flambeaux

allumez pour conduire au
 Maître Autel tous ceux qui
 estoient de la Cavalcade.
 Après beaucoup de Prières
 en leur langue pour la prof-
 perité de nostre Auguste Mo-
 narque, le Pere Gardien, qui
 s'y estoit rendu avec tous les
 Religieux Missionnaires en-
 tonna le *Te Deum*, qui fut suivi
 de l'*Exaudiat*. Le Patriarche
 des Grecs, revestu de ses ha-
 bits Pontificaux, accompa-
 gné d'un Evêque & de tous
 ses Prestres, vint recevoir le
 Consul de France, avec la
 Croix & la Bannière, & un

E iij

56 MERCURE

grand nombre de Flambeaux allumez , à la sortie de l'Eglise des Maronites, en chantant aussi des Prières en leur Langue pour la conservation de la Personne Sacrée de Sa Majesté, & en cet état , il le conduisit , luy & tous ceux qui l'accompagnoient , au Grand Autel de son Eglise , en faisant verser sur eux diverses Eaux de senteur. Leurs Prières furent suivies de cris de *Vive le Roy* , & le Patriarche les reconduisit jusque bien avant hors de son Eglise , où ils furent rencontrez de l'Ar-

chevêque & des Evêques des Armeniens , qui n'eurent pas moins de zele que les autres à faire des Prieres pour le Roy. Lors qu'elles furent finies , l'Archevêque fit un Discours en Langue Arabesque , qui fut entendu de tous les Religieux Missionnaires. Ce Discours faisoit connoistre à tous ceux de sa Paroisse , que la venue des François dans leur Eglise , estoit un infallible présage , que sous la protection du Roy Tres-Chrestien, leurs Eglises seroient unies quelque jour à la Romaine.

58 MERCURE

Il finit par un *Inchalla* de la part des Armeniens , & par des *Vive le Roy* , de tous les François. L'Usurpateur du Siege du Patriarche des Suriens, fit prier le Consul de France de luy faire l'honneur de venir avec la Nation dans son Eglise. Le Consul luy fit dire qu'il ne reconnoissoit point pour Patriarche des Suriens un Heretique qui s'estoit servy de la force du Turc , pour detroner le Patriarche Pierre , pourveu du *Pallium* de Nostre Saint Pere le Pape, & qui agissoit de toute sa force pour

GALANT. 59

détruire les fruits que nos Missionnaires ont faits dans sa Nation. Après ces ceremonies, qui sont presque inconcevables dans un lieu où l'on a si peu accoustumé de les pratiquer , on remonta à cheval , & l'on marcha dans le mesme ordre qu'on estoit venu , dans le dessein d'entrer par une autre Porte , afin d'éviter la foule du Peuple, mais elle fut égale par tout, la multitude accourant en haste où l'on apprenoit que devoit passer la Cavalcade. A son arrivée à Cam , où est la maison

60 MERCURE

Consulaire , elle fut receuë au bruit des Morterets, & une heure avant la nuit , ceux que l'on avoit commis pour illuminer le dedans & le dehors de cette Maison , commencerent par deux grands Chandeliers à seize branches, suspendus devant le Portrait du Roy. Les deux Domes paroissoient deux grandes Pyramides de Lumiere , & il n'y eut rien de si éclatant que le Soleil , que l'on voyoit sur l'un de ces Domes. Le Moutselem fit dire au Consul , que voulant partager la réjouissan-

ce , il viendrait le soir chez
luy bien accompagné. On
disposa un grand Divan sur
la Terrasse , afin d'y placer au
moins trente personnes , & un
de ses Officiers étant venu
avertir qu'il arrivoit avec les
principaux Officiers & Agas
de la Ville , tant d'épée que
de plume , le Consul luy en-
voya bien avant dans les Ba-
zars quatre Chatters avec
chacun un Flambeau de cire
blanche. C'est tout ce qu'un
Consul de France a de coustu-
me de rendre au Moutsclem,
ou Gouverneur de la Ville.

62 MERCURE

Lors qu'il entra dans le Cam, il fut salué de quinze coups des Morterets qu'on avoit fait mettre sur la Terrasse. Après les premiers complimens, il prit place sur le Divan qui luy avoit esté préparé, & l'on servit une Collation fort splendide, dont les Seigneurs qui l'accompagnoient ne montrèrent pas moins de surprise que luy. On jetta après cela un tres grand nombre de Fusées Volantes, & l'on fit jouer tous les Artifices qui devoient faire un des grands plaisirs de cette Feste. Elle finit par l'ar-

GALANT. 63

rivée d'un Cheval tout en feu,
qui jettoit mille Fusées & Ser-
penteaux sur le Peuple. Le
Moutselem voulant que tout
le monde jouïst des douceurs
de ce grand jour, ordonna le
pillage de la Collation, ce
qui fut executé d'une manie-
re fort rejoüissante. Il sortit
de chez le Consul extreme-
ment fatisfait du zele que les
François témoignoient pour
la gloire de leur Prince, &
fort charmé du recit qu
Consul luy fit faire par son
Truchement, du nombre &
de la grandeur de ses Con-

64 MERCURE

questes, malgré une infinité de Princes liguez contre luy.

Je vous parlay fort succinctement la dernière fois de la mort de la vénérable Mere Agnès, ancienne Prieure des Carmelites du Grand Convent, Tante de M^r le Maréchal de Bellefond. Comme les personnes d'une vertu éminente ne doivent jamais mourir dans la mémoire des hommes, il est bon de vous donner une plus parfaite connoissance de cette Religieuse, que le Ciel vient de ravir à la terre. Les larmes de ses Parens,

GALANT. 65

les engagemens du sang & de la nature, les délicates tentations que livrent l'amour du plaisir, la douceur d'une grande fortune, & l'éclat d'une illustre naissance, ne la pûrent retenir dans le Monde, dont elle prit la résolution de se détacher, en voyant les injustices, les dissensions & les violences qui regnent presque dans tous les lieux de la terre. M^r le Cardinal de Berule, charmé de la piété & de la modestie qu'elle fit paroître pendant une cérémonie où elle assistoit dans l'Eglise des Carmelites, la de-

Nov. 1691.

F

66 MERCURE

manda à Dieu avec tant d'instance, lors mesme qu'elle ne pensoit pas s'y donner, qu'il eut la consolation de voir l'effet de ses prieres, non seulement par son entrée dans ce Monastere, mais encore par toutes les vertus naissantes que l'on admira en elle. Jamais Religieuse n'a esté plus ancantie, plus mortifiée, plus penitente, plus charitable, ny plus appliquée à Dieu. Sa vertu alla au delà de ses forces naturelles, & l'austerité de sa vie passa la foiblesse de son Sexe, & la delicatesse de sa

GALANT. 67

complexion. Elle estoit parmy les Sœurs comme un flambeau qui les éclairoit, comme un feu qui les échauffoit, & comme une regle-vivante, sur l'exemple de laquelle elles apprenoient à devenir saintes. Pendant trente-deux ans qu'elle a esté Prieure ou Sous-Prieure à diverses fois, elle a attiré tant de benedictions sur sa Maison, qu'elle sembloit estre changée en un Paradis. Sa rencontre portoit ses Filles à Dieu. Une de ses paroles les occupoit des semaines entieres, & elles avoient tant de

F ij

68 MERCURE

respect pour leur sage Mere qu'elles pensoient voir la sainte Vierge dont elle tenoit la place. Cette pensée n'offensoit point son humilité. Elle se regardoit comme la dernière de routes, & dans le pouvoir qu'elle avoit de commander, elle suivoit toujours plutôt la volonté des autres que la sienne, quand sa conscience & son devoir le luy permettoient. Dieu qui l'a toujours divinement soutenue, & qui l'a conduite dans l'étroite voye par un effet de sa bonté, ne l'a pas rejetée

GALANT. 69

dans le temps le de sa vieillesse , qui a esté pour elle une Couronne d'honneur , parce qu'elle s'est trouvée dans la voye de la justice , c'est à dire, que ses vertus ont crû avec l'âge , & le nombre de ses merites avec celuy de ses années , dont elle a vû approcher le terme avec joye ; disant souvent plusieurs fois par jour depuis quelques années le verset du Pseaume 117. *Helas , que mon exil est long ! mon ame est longtemps icy étrangere. Non qu'elle ne craignist la justice de Dieu , qui décou-*

70 MERCURE

vre des taches dans les Astres. Elle la craignoit , mais cette crainte ne troubleoit point son ame. C'estoit la crainte des Justes & des Enfans , & non celle des Esclaves & des Criminels. Cette crainte filiale qui a esté sa fidelle compagne, luy fit dire plus de vingt fois le jour de sa mort ces Versets de la Prose des Morts, qu'elle avoit fait écrire en gros caracteres auprès de son lit. *Quid sum miser ? Rex tremenda majestatis. Recordare, Jesu pie.* Elle perdit la parole en les prononçant, & entra dans l'Ago-

GALANT. 71

nie qui ne dura qu'une demi-heure, & pendant laquelle elle donna des signes qui montrèrent la liberté de son esprit. Elle le rendit à Dieu dans une grande tranquillité le 24. Septembre dernier, âgée de 80. ans & deux mois, dont elle en avoit passé soixante & deux & huit mois dans la Religion. La charité dont son cœur a esté rempli, n'a eu ny bornes ny limites. Ce zèle ardent de l'honneur de Dieu & du salut du prochain, est allé dans les prisons, dans les Hôpitaux, dans les Cabanes

72 MERCURE

des Pauvres, dans les Palais des Grands, & jusques aux extrémités du Monde chercher des misérables. Il ne faut pas s'étonner après cela si les Testes couronnées, les Evêques, les Religieux qui avoient reveré sa vertu pendant sa vie, l'ont honorée de leurs Eloges après la mort. Le Roy d'Angleterre a esté sensiblement touché de sa perte, & a rendu ce témoignage public, que c'estoit à cette Elle merveilleuse qu'il estoit redevable de sa conversion. M^r l'Abbé de la Trappe

a

GALANT. 73

a dit à un Religieux, Amy de la Défunte, qu'il s'estimoit heureux de l'avoir connue, & qu'il esperoit qu'elle prioit Dieu pour luy dans le Ciel. Les Benedictins Anglois & les Theatins luy ont fait des Services solennels pour honorer sa memoire, & pour reconnoistre les bien-faits qu'ils en avoient receus. M^r l'Evesque de Meaux a fait son Eloge en ces termes, dans une Lettre qu'il écrivit sur le sujet de sa mort, à Madame de la Valiere. *Nous ne la verrons donc plus cette chere Mere,*

Novemb. 1691. G

74 MERCURE

Nous n'entendrons plus de sa bouche ces paroles que la douceur, que la foy, que la prudence dictoient toutes, & rendoient toutes si dignes d'estre pesées. C'estoit cette personne sensée qui croyoit à la Loy de Dieu, & à qui la Loy estoit fidelle. La prudence estoit sa Compagne, & la Sagesse estoit sa Sœur. La joye du Saint Esprit ne la quittoit pas. Sa balance estoit toujours juste, & ses jugemens toujours droits. On ne s'égaroit point en suivant ses conseils. Ils estoient précédés par ses exemples. Sa mort a esté tranquille comme sa vie, & elle s'est

GALANT. 75

*réjoüie au dernier jour. Je vous
rens graces du souvenir que vous
avez eu de moy en cette triste
occasion. J'assiste avec vous en
esprit aux Prieres & aux Sacri-
fices qui se feront pour cette ame
benie de Dieu & des hommes.
Je me joins aux pieuses larmes
que vous versez sur son tombeau,
& je prens part aux consola-
tions que la Foy vous inspire.*

Voicy un Eloge d'une autre
nature. Un Mort illustre en
a fourny le sujet à M^r de Com-
bes, qui estant de l'Assemblée

G ij

76- MERCURE

de quelques Personnes de Lettres & distinguées de Toulouse , s'y est acquis une estime generale , & la réputation de l'un des Favoris du Parnasse. M^r de Louvois est l'illustre Mort dont je vous parle.

S22SS222S2SS2SSSS

DAPHNIS.

EGLOGUE.

DAMON, ACANTE.

DAMON.

A *Cante; qui receus des Muses
de Sicile.*

GALANT. 77

*Les tendres chalumeaux du celebre
Virgile ;
Toi , que chacun admire en ce sombre
vallon ,
Autant que sur le Pinde on admire
Apollon ,
Et dont les airs divins cent fois dans
nos bocages
Ont fait à nos Troupeaux oublier les
herbages ,
N'as-tu rien à chanter sur la mort
de Daphnis ,
Ce Pasteur si fameux , & si cher à
LOUIS ?*

A C A N T E.

*Damon , ne m'enfle point par ces vai-
nes louanges.
A de simples Bergers elles semblent
étranges.
Si j'avois par mes soins mérité les
faveurs ,*

G iij

78 MERCURE

*Que le Cigne du Mince obtint des
Doctes Sœurs,*

*Du seul nom de Daphnis j'aurois rem-
ply nos Plaines.*

*Maintenant que quittant les dépoûil-
les humaines*

*Il a pris vers le Ciel un vol auda-
cieux,*

*Et qu'il boit le Nectar à la Table
des Dieux,*

*J'accuserois sans cesse aux bords de
nos rivières*

*L'inflexible rigueur des Parques
meurtrieres,*

*Qui nous ont enlevé l'honneur de
nos Forêts;*

*Mais ce n'est pas à moy de pousser ces
regrets.*

*Pan préfere ces lieux aux côteaux
d'Arcadie;*

C'est icy qu'on entend sa douce melodie

GALANT. 79

*Et naguere qu'errant en ces lieux
desolez ,
Où je frapois les airs de mes cris redoubliez ,
Dans un anstre ecarté je trouvoy les
Naiades ,
Les Faunes , les Silvains , Pan , &
les Oréades ,
Qui pleuroient le trépas de ce fameux
Pasteur ,
Cent bestes oubliant leur premiere fureur ,
Et les Rocs escarpez , & les Pins , &
les Hestres ,
Accouroient pour ouïr ces Deitez champestres.*

D A M O N.

*Si tu veux repeter de si belles chansons ,
Jete donne à choisir la fleur de mes moutons.*

G iij

80 MERCURE

*Ces feuillages epais , qu'un doux Ze-
phire agite ,
Et le bruit des ruisseaux , tout à chan-
ter t'invite.*

ACANTE.

*Damon , je chanteray ; non pour le
prix offert ;
Mon cœur à l'intérêt ne fut jamais
ouvert ,
Et je n'ay d'autre espoir , en poussant
cette plainte ,
Que d'alléger l'ennuy dont nôtre
ame est atteinte.
Sourdes Divinitez , dont les pâles
Mortels
En vain de mille vœux ont chargé
les Autels ,
Est-ce un Arrest du Sort , ou si c'est par
envie
Que du sage Daphnis vous abregez
la vie ?*

GALANT. 81

*Depuis ce jour fatal, aux bords de ces
ruisseaux*

*On n'a vu nuls Bergers conduire
leurs Troupeaux.*

*Des tristes Moissonneurs les' bandes
plorées*

*Dedaignent dans les champs les Ja-
velles dorées ,*

*Et l'on n'entend icy que les cris des
Hiboux ,*

*Et l'Echo , qui repond aux hurlemens
des Loups.*

*Daphnis , tu fus l'honneur de ces cli-
mats fertiles.*

*C'est toy , qui leur donnois des van-
danges tranquilles.*

*G'est toy, qui deffendois les Troupeaux
alarmez ,*

*Des Griffes des Lyons, & des Ours af-
famez.*

*D'arbres charges de fruit tu couvrois
ces montagnes.*

82 MERCURE

*Tu meurissois les Bleds de ces vastes
Campagnes ,*

*Tu commandois aux vents , aux ne-
ges , aux glaçons ,*

*De respecter des Fleurs les brillantes
moissons ,*

*Et des fiers Enchanteurs , que l'Eume-
nide enfante ,*

*Tu rendois par tes soins la malice im-
puissante.*

*Habitans de ces lieux , jadis si pleins
d'appas ,*

*Pleurez du grand Daphnis le funeste
trépas.*

*Mais non , ne pleurez point , vos
larmes seroient vaines.*

*Qu'à jamais l'allegresse habite dans
ces plaines.*

*Daphnis le veut ainsi. Daphnis n'est
plus mortel.*

*Qu'en cette Forêt sombre on luy dres-
se un Autel.*

*Le Laboureur tremblant pour sa chere
esperance*

*De luy seul desormais obtiendra l'a-
bondance ,*

*Et le Berger soigneux d'avoir de
beaux troupeaux ,*

*Tous les ans à ce Dieu doit offrir qua-
tre Agneaux.*

*Il règle les saisons , il preside aux
tempêtes.*

*Les orages en vain gronderont sur vos
têtes.*

*Leur fureur épargnant vos bleds &
vos raisins ,*

*Ira se decharger sur vos pâles Voi-
sins.*

*Vous reverrez les jours de Saturne &
de Rhée ;*

*Et Daphnis en ces lieux fait redef-
cendre Astrée.*

84 MERCURE

DAMON.

*Acante , les Bergers qui frequentent
ces bords*

*N'ont point de quoy payer tes celestes
accords ,*

*Et je n'aime point tant le doux bruit
des Fontaines ,*

*Ny des tendres Zephirs les plainti-
ves haleines.*

*Pendant que les ruisseaux aimeront
les Vallons ,*

*Et les Daims fugitifs l'âpre sommet
des monts ;*

*Et pendant qu'au Printems l'Abeille
diligente*

*De Flore pillera la richesse odorante,
Nos Bergers de Daphnis chanteront
les vertus ,*

*Et nous l'invoquerons comme Pan
& Bacchus*

GALANT. 85

J'avois bien creu, Madame, que l'Ouvrage de M^r de la Brosse sur les Vapeurs, que je vous ay envoyé la dernière fois, vous feroit plaisir. Cette Maladie est si commune, & l'on connoissoit si peu la cause dont elle provient, qu'on est étonné d'apprendre que tant de gens se soient trompez, au moins selon les sentimens de l'Auteur, qui paroissent vrai-semblables, & qui sont fort applaudis. Je vous envoyay il y a quelques mois, un autre Ouvrage de ce même Auteur sur l'Epi-

86 MERCURE

lepsie, qui a fait beaucoup de bruit. On a écrit contre, & je vous fis part de cette Critique dans ma Lettre d'Acust. Elle a pour titre , *Entretien sur la nature des remedes necessaires à la guerison de l'Epilepsie , avec quelques Remarques sur la Lettre de M^r de la Brosse, par M^r Batonneau, Apoticaire du Roy.* Puis que ses Censeurs ont trouvé place, il est bien juste qu'il en trouve aussi. C'est ce qui m'oblige à vous envoyer sa réponse à cette Critique. Vous y trouverez sur la fin quelque chose de

GALANT. 87

fort curieux, touchant les remèdes nécessaires à un mal pour lequel on en employe souvent de contraires.

SSZSSSSZZSSZ ZSSZSSZZ

LETTRE

D'UN PHILOSOPHE,
A M^r Villebrun, Avocat
au Parlement.

MONSIEUR,

*Ce n'est pas sans me faire
quelque violence que je mets la*

88 MERCURE

main à la plume, pour satisfaire au desir que vous avez que je réponde aux objections qui m'ont esté faites sur le contenu de la Lettre que j'ay écrite à M^r Chapelas, Curé de S. Jacques de la Boucherie ; car comment répondre à un homme qui ne comprend pas ce que je dis, & qui m'attribuë des propositions qu'il se forme dans l'idée ? Cependant je n'ay rien à vous refuser, & je commence en vous avoüant que je n'entens pas ce que veut dire celuy qui me fait ces objections, lors qu'i se sert de ces propres mots, en parlant de moy. L'exemple particulier

qu'il donne de la terre de Saule, de la pierre Ponce, & du Soutphre, n'est pas d'une définition, puis qu'il n'est pas general. Il prouve par ces exemples qu'il y a des terres qui pour avoir leurs principes bizarres & étendus, forment des espaces plus grands que ne font d'autres terres, qui ayant des principes plus petits, doivent aussi former de plus petits espaces. Cela estant ainsi établi, comme il est vray, on peut concevoir des pesanteurs différentes dans toutes les terres des divers

*Nov. 1691.***H**

90 MERCURE

mixtes respectivement les uns aux autres. Ainsi nous la pouvons dire un corps pesant, froid & sec; car tout ce qui tend de la circonférence au centre, est tenu pesant, puis qu'il contraint tous les autres corps de s'éloigner, & de luy ceder la place.

Vous estes trop bon Philosophe, Monsieur, pour ne pas voir qu'un homme qui parle de cette sorte n'a pas bien songé à ce qu'il dit, car qu'est ce qu'il entend, quand il veut que l'exemple que je donne de la terre de Saule, de la Pierre Ponce, &c. ne soit pas

d'une définition, puis qu'il n'est pas general ? J'ay dit que tous les mixtes les plus legers ont plus de terre que les plus pesans. Il me semble que qui dit tout, parle en general, puis que tout ne fait aucune exclusion ; mais remarquez encore quand il dit que je prouve par ces exemples qu'il y a des terres, qui pour avoir des principes bizarres & étendus, forment des espaces plus grands que ne font d'autres. Comment faut-il avoir l'esprit fait, pour vouloir que les principes des mixtes soient bizarres, puis que ces principes sont d'une substance pure, sim-

H ij

92 MERCURE

*ple, & sans aucun mélange?
Et de tout cela il faut conclure, dit-il, que la terre est un corps pesant, froid & sec. N'est-ce pas avoir bien éably. une proposition, pour en tirer une telle consequence?*

Considérez encore combien il se trompe quand il dit que j'ay mis en avant que la terre n'occupe pas de place, & que je fais bien voir que c'est ma pensée, lors que je dis qu'il entre autant d'eau dans un verre plein de terre élémentaire, que s'il estoit vuide, ce qui est contraire, dit il, à la raison & à l'ex-

GALANT. 93

perience. Cependant il n'avance ny raison, ny experience pour détruire ma proposition, ny mon experience. Cela ne m'empeschera pourtant pas de luy enseigner les moyens de reduire la terre à sa simplicité, & de tirer un sel fixe. Il faut prendre des cendres, & en faire une lessive, & après avoir osté la lessive il faut mettre les cendres dans un Creuset & les faire calciner à blancheur, & ensuite y jeter de l'eau bouillante dessus pour achever d'extraire le sel fixe, & remettre les mêmes cendres dans un creuset, & les

94 MERCURE

faire tres-bien calciner. Cela étant fait, il faut remplir un verre de ces cendres calcinées, & jeter dans ce verre plein de cendres autant d'eau qu'il en peut contenir quand il n'y a rien dedans, & il verra que ce que j'avance est veritable. Est-on bien fondé à dire, qu'une chose est contraire & à l'experience, & à la raison, quand on n'en a jamais fait l'experience? Pour avoir le sel, il faut mêler les deux lessives, & les faire évaporer sur un petit feu jusques à siccité, & ce qui reste au fond est le sel fixe.

Quant à la seconde proposition

concernant l'élément de l'eau, lequel j'ay dit estre un corps simple & homogène, humide, qui se congele par le froid, & indifférent au chaud & au froid, mais que sa propre qualité est la congelation, par les raisons qu'on peut voir dans ma lettre, & cy-après, il prétend détruire mes raisons, en disant que cela arrive à l'air & à l'huile: Mais s'il connoissoit bien la nature de l'air & de l'huile, il sçauroit que ny l'air ny l'huile sans mélange d'eau, ne se peuvent jamais congeler, tant il est vray de dire que la congelation appartient seu-

96 MERCURE

lement à l'eau, & il n'y a pas de Philosophe qui ne demeure d'accord qu'un element ne peut estre separé de sa qualité essentielle. Or si l'humidité estoit la qualité essentielle de l'eau, elle ne pourroit pas se corporifier & devenir compacte comme elle fait dans les mixtes, ce qui se voit journellement, & partant l'humidité n'est pas la qualité essentielle de l'eau, mais bien la congelabilité, qui en est inseparable, & il n'y a aucun autre element qui soit capable d'estre congelé; de sorte que cette aptitude à la congelation ne convient qu'à l'eau

l'eau seule, & toujours comme estant sa propriété spécifique, puis qu'elle en exclut tous les autres elements, tout de mesme que l'aveuglement, exceptant toutes les autres parties des animaux, entend seulement les yeux. Et quant à la definition qu'il donne à l'eau, & qui selon son sens mesme convient à l'huile aussi bien qu'à l'eau, elle n'est qu'une pure chimere.

Sur la troisième proposition, où j'ay fait voir que le feu n'est pas un element; qu'il n'entre pas dans la composition des mixtes, & qu'au contraire il en est le de-

Nov. 1691.

I

98 MERCURE

destructeur, il dit que mon raisonnement là dessus est d'une extreme foiblesse, & voicy ce qu'il rapporte pour la verifier.

Tout le monde sçait que le mouvement est le principe de generation, & qu'il est par consequent celuy de destruction. Cependant personne ne s'avise de dire que le mouvement ne concourt pas à la generation, parce qu'il est principe de destruction. Ne sçait-on pas que tous les Elemens tendent autant à leur union qu'à leur desunion? Il n'y a pas plus de raison de dire que le feu soit un destructeur que

l'eau, car dans les corps où elle abonde elle les détruit. Ainsi des autres Elemens ; suivant l'empire qu'ils ont les uns sur les autres, ils se bouleversent & détruisent l'union qui faisoit le mixte, & par conséquent ils peuvent estre dits destructeurs les uns à l'égard des autres. De là il s'en suivroit que selon ce Philosophe, il n'y auroit point d'elemens. Pour luy expliquer le sentiment des Auteurs sur la nature du feu, il est bon de luy dire qu'ils n'ont pas entendu un feu actuel, mais virtuel & en puis-

I ij

100 **MERCURE**

sance. Ils ont même défini la vie, la chaleur naturelle, ou l'humide radical. Or qu'est-ce que la chaleur si ce n'est un feu modéré, & qu'est-ce que cet humide si ce n'est une substance sulphurée dans laquelle le feu se nourrit comme la lumière dans une lampe ? Il est donc constant que le feu entre dans la composition du mixte, puisque c'est luy qui le met en mouvement, & qui en fait toute l'action &c.

J'ay voulu, Monsieur, vous rapporter mot à mot ce qu'il dit sur le feu, afin que vous connois-

fiez qu'il confond tellement la nature du mouvement , de la generation , & du feu , que je deſſe tous les Philoſophes de ſçavoir ce qu'il veut dire. Cependant il pretend m'expliquer leur ſentiment ſur la nature du feu élémentaire en me diſant qu'ils n'ont pas entendu un feu actuel , mais virtuel & en puissance. Il vient de dire que les elemens tendent à leur union ; & comme quoy ſ'unira le feu aux autres elemens qui compoſent le mixte , ſi le feu n'y eſt pas materiellement ? Peut-on dire que le feu faſſe une partie d'un mixte , ſ'il

I iij

102 MERCURE

n'entre pas matériellement dans la composition ? Et comment concevoir une qualité sans matière ? car si sa qualité y est , il faut de toute nécessité qu'elle soit inhérente à quelque matière , Et par conséquent à l'un des trois autres elemens , ce qui est ridicule. Mais avez - vous remarqué quand il dit ? Quest - ce que la chaleur si ce n'est un feu modéré ? Ne croit - il pas par cette façon de parler dire quelque chose digne d'admiration ? mais si la chaleur sans autre distinction est un feu modéré, que sera un grand Et un petit feu ?

Venons à sa definition qu'il croit sans replique, parce qu'il l'a tirée de Descartes, & faisons luy voir qu'elle ne vaut pas mieux que le reste. Il dit que le feu elementaire est un amas de petits Globes homogenes & semblables. Il a dit auparavant que le feu estoit seulement virtuelle-ment dans le mixte, & non ac-tuellement. Comment un amas de petits Globes entrera-t-il dans la composition du mixte sans y estre en effet; & pourquoy le soulfhre qui est tout inflammable produit-il tant d'acidité dont les parties sont aigues? Il devroit plutôt pro-duire de petits Globes.

Il faut que je luy fasse voir
pourtant que je n'ay rien avan-
cé, qui ne soit conforme à la rai-
son & à l'experience, & comme
il est difficile de destruire des er-
reurs confirmées par tant de sie-
cles, je veux tâcher de me ren-
dre fort intelligible, afin que le
moindre des hommes soit capable
de juger de ce que je mets en
avant, & pour cet effet je veux
rapporter premierement le senti-
ment general des Medecins &
des Philosophes, sur le nombre
des elemens, & la combination
de leurs qualitez, & en suite je
feray voir s'ils ont la moindre

raison pour appuyer leur sentiment.

Les Medecins & les Philosophes veulent qu'il y ait quatre elemens , sçavoir la terre , l'eau , l'air & le feu , que le feu soit avec les qualitez de chaleur intense , & de siccité remise , l'air avec une humidité extreme & une chaleur temperée , l'eau avec grande froideur & peu d'humidité , & la terre avec une tres-forte secheresse & petite froideur. Leur combinaison fait convenir le feu avec la terre par sa secheresse , & avec l'air par sa chaleur ; l'air avec l'eau par son hu-

midité , & avec le feu par sa chaleur ; l'eau avec la terre par sa froideur ; & avec l'air par son humidité , & finalement la terre avec le feu par sa secheresse & avec l'eau par sa froideur. Mais , Monsieur, je vous prie de me dire si cela n'est pas une pure chimere , sur laquelle toutefois l'Ecole a dressé les fondemens de sa doctrine , car nous ne pouvons connoître la composition d'un mixte que par sa resolution , & il n'y a que Dieu seul qui en connoisse la composition sans l. resolution.

Nous sçavons que la terre est

au centre, & tient le milieu entre les éléments du vulgaire ; que l'eau est alentour & l'enveloppe en beaucoup d'endroits, & que l'air les environne & les pénètre tous deux. Nous savons aussi que s'il y avoit un élément de feu, il seroit placé entre le convexe de l'air & le convexe du Ciel de la Lune ; mais comme personne ne peut démontrer cela, je ne trouve rien de plus inutile que d'aller chercher des raisons & des autorités, où les sens doivent estre les véritables Juges. Les mixtes sont des composez, dont toutes les parties sont mate-

108 **MERCURE**

rielles, & partant sujettes à nos sens, & nous pouvons dire que s'il y a un feu élémentaire, il nous environne de tous costez. Cela estant, puis qu'il seroit excessivement chaud, il nous échaufferoit en tout temps & en tous lieux, toujours également; car le commerce ordinaire qui se feroit de celuy qui viendrait icy-bas composer les mixtes, & de celuy qui retourneroit en haut par leur resolution, échaufferoit extrêmement l'air. D'ailleurs, qui obligerait ce feu de descendre contre sa propre nature? Mais comme tout cela n'arrive pas, nous

GALANT. 109

pouvons conclurre que, ce feu élémentaire reconnu par les Anciens, n'est qu'une vision, car s'il y en avoit un, il y auroit longtemps qu'il auroit embrasé toute la nature. Quelqu'un pourra demander d'où vient le feu domestique, la chaleur que nous sentons intérieurement, & celle qui échauffe nostre climat, puis qu'il n'y a pas de feu élémentaire ? Je réponds que ces trois feux n'ont rien de semblable avec ce prétendu feu élémentaire, car comme ils veulent que ce prétendu feu soit sec, il ne convient pas à nostre feu domestique qui est humide, ce

110 MERCURE

qu'on peut verifier par la distillation, parce que tout ce qui peut distiller goutte à goutte, est toujours appelé humide, soit aqueux ou huileux. Il est bien vray qu'il s'allume comme estant un accident inherent en une matiere combustible, ou bien l'effet de l'inflammabilité, c'est à dire, la propriété spécifique du soulfhre, sans laquelle la vie de l'homme seroit tres-miserable, puis qu'il seroit privé de tous les arts, & des choses necessaires à la vie & à la société humaine, mais Dieu l'a créé pour la necessité des hommes avec trois proprietéz, sça-

GALANT. III

voit de luire , échauffer , & brû-
ler. M^r Batonneau doit sçavoir
que si le feu elementaire est un
amas de petits globes , comme il
dit , & que cet amas de petits
globes entre dans la composition
du mixte , il faut de toute neces-
sité que par la distillation il sorte
le premier, comme estant le plus
subtil & le plus unctif. Cependant
il arrive le contraire, comme l'on
voit par experience , car l'eau
monte la premiere , & après
l'huile qui est la substance com-
bustible, c'est à dire le feu dome-
stique, lequel n'est point actif, &
ne s'allume que par artifice , &

112 MERCURE

est toujours attaché à quelque matière. Il revient à rien aussi tost que sa nourriture luy manque, & se multiplie à l'infiny en peu de temps ; puis en un instant il s'évanouit. La pluspart de ceux qui s'estiment grands Docteurs s'imaginent que la flame de nostre feu domestique monte en la region de leur feu elementaire, mais il n'en est pas de mesme des veritables Sçavans qui considerent à fond la nature des choses, car ils ont bien connu par experience que cette flame s'arreste le long de la cheminée, & y fait une matiere qui s'appelle suye, laquelle estant

GALANT. 113

ramassée, puis distillée, produit une huile qui brûle comme les autres, & se reconvertit en suye comme auparavant, & partant la flame ne monte pas jusques à la sphere du feu, comme ces Docteurs le croient.

A l'égard du feu de nature, qui est inherent en nous, dont nostre Docteur m'a voulu donner quelque connoissance, il est appelé chaleur naturelle, parce que cette chaleur a son origine de la nature. Nous l'avons de pere en fils par propagation, & c'est proprement la vie de chaque individu.

Nov, 1691.

K

114 MERCURE

Quant au feu, ou chaleur qui échauffe toutes les choses du monde, je dis qu'il procede du Soleil comme de son principe, & il n'est pas fort difficile de le verifier par des preuves évidentes, puis que c'est aux lieux où ses rayons sont perpendiculaires que leur operation est plus forte & plus vigoureuse, à cause de la reverberation qui s'en fait contre la surface de la terre. Il ne faut pas pourtant considerer ces rayons comme une chaleur devorante ou détruisante, mais toute vivifiante, destinée pour exciter le feu de nature son proche parent, &

pour conserver l'estre, c'est à dire, cette chaleur naturelle de tout ce qui a vie.

Je serois trop long si j'entreprendois de vous parler de quelle maniere cette chaleur astrale agit & se joint à la chaleur fixe, interne, inherente & individuelle à chaque sujet, afin de l'exciter ou fortifier. Je me contenteray de vous rapporter les trois operations qu'on remarque à ce flambeau celeste, lesquelles sont absolument necessaires à toutes les parties du Monde; sçavoir l'influence pour éveiller & augmenter les qualitez ou vertus

K ij

116 MERCURE

des mixtes ; sa lumière pour l'usage de l'homme & de tous les animaux. La troisième est la chaleur qui opere inégalement selon la rectitude de ses rayons , plus ou moins perpendiculaires , d'où procedent les diversitez des Climats, & de toutes les différentes Saisons.

Quatrièmement, j'ay dit que l'air n'estoit pas un Element, & il me semble l'avoir assez prouvé par ce que j'ay avancé sur la résolution des mixtes. Il est constant que les découvertes qu'on pretend faire par autre voye que par la Chimie, tiennent plutôt

de la fantaisie que de la certitude. Il est impossible de sçavoir la composition des mixtes, que par la resolution, & celle-cy ne peut faire paroistre les principes & les parties integrantes à nos sens, que par le moyen du feu. Or est-il qu'on ne trouve point d'air, non plus que de feu, par la resolution dans quelque matiere que ce soit; d'où sans doute l'on peut conclurre qu'il n'y en a point. Mais examinons un peu les qualitez que l'on attribue à l'air, qui sont la chaleur & l'humidité, mais la chaleur moindre que celle du feu, & l'humidité plus gran-

118 MERCURE

de que celle de l'eau.

Si l'air estoit chaud de sa nature, nous ne pourrions durer aux lieux où les rayons du Soleil l'echauffent encore, & il seroit impossible que la gresle se formast durant les plus fortes chaleurs de l'Esté. L'eau ne glaceroit jamais si l'air estoit plus chaud qu'elle, & il est entierement important pour nostre santé que l'air ne soit pas chaud, afin qu'il serve à rafraischir nos esprits, & à les entretenir dans une espee de condensation, afin qu'ils ne se dissipent pas comme ils feroient autrement.

C'est bien encore un plus grand aveuglement de croire l'air plus humide que l'eau , nonobstant l'expérience qui fait voir le contraire tous les jours, car cela étant, il faudra avouer que les oiseaux nagent mieux que les poissons, que les animaux pourroient se passer de boire , & que les Blanchisseuses auroient tort de tirer leurs linges de l'eau pour les sécher à l'air. N'est-il pas constant que tout ce qui humecte davantage doit être estimé plus humide que ce qui humecte le moins ? Il est certain, & personne n'en sçauroit disconvenir, que l'eau

120 MERCURE

humecte & mouille sans comparaison plus que l'air, & si ces Docteurs faisoient tant soit peu reflexion sur ce que je viens de dire & sur les feux d'artifice, ils reconnoitroient sans doute leur erreur, car ils verroient bien que nos fusées ne monteroient pas si haut estant allumées. En effet, tous les artifices à feu ne serviroient à rien, parce que la poudre ne s'allumeroit pas dans l'humide, & l'on n'auroit pas trouvé l'invention de ruiner & brûler les Villes, & de les attaquer du costé du Ciel par des Bombes & des Carcasses. Il faudroit mesme demeurer

rer d'accord que nostre feu domestique n'auroit nulle utilité. Je pourrois vous apporter differens exemples sur cela, mais il me semble que j'ay donné des raisons plus que suffisantes pour faire voir que l'air n'est pas un element qui entre dans la composition du mixte, & qu'il n'est pas plus humide que l'eau. Je suis mesme tres-certain qu'il ne peut estre humecté que par les vapeurs d'icy bas.

Venons à la définition que nôtre Docteur donne à l'air. Il dit que l'air est un amas de demi-anneaux & de parties branchuës

Nov. 1691.

L.

tres-petites & tres pliantes. Or selon la définition, l'air qui est la substance la plus subtile, la plus penetrante & la plus transparente qu'on puisse s'imaginer, aura la figure la moins penetrante & la plus embarrassante de toutes, & une partie de l'air qui sera un demi-anneau ne sera pas air, parce que pour estre air selon sa definition, il faut que ce soit un amas de demi-anneaux, de sorte que chaque partie d'air en particulier qui n'est qu'un simple demi-anneau, ne sera pas air, parce qu'il ne constitue pas un amas, ce qui est ridicule, outre

que la figure de ces parties est entièrement contraire à la transparence de l'air. Voyons s'il aura mieux reussi à l'égard des autres principes.

Il dit que le sel estant un element & principe du mixte , doit estre simple & homogene comme j'ay avancé. Cependant c'est un composé , dit-il , & il rapporte pour exemple , le sel essentiel , disant qu'il est composé d'acide & d'alkali. Voyez , monsieur , quel Philosophe. Il prend le sel essentiel , qui est la partie tartareuse d'un mixte dans laquelle sont les cinq principes (comme

Lij

124 MERCURE

l'on peut verifler par la distillation) pour le veritable sel & principe des mixtes. S'il estoit veritable Appotiquaire, il scauroit la difference des sels, & ne prendroit pas un composé pour un simple. Il vaudroit mieux qu'il s'appliquast à bien apprendre son mestier, que de vouloir faire le Philosophe, car s'il ne sçait pas mieux la composition des mixtes qu'il en parle, ses Malades ne sont pas en trop bonne main à raison du qui pro quo qu'il peut faire, & qui est souvent assez dangereux.

Je ne voy pas sur quoy il peut

dire , qu'après la comparaison que j'ay faite du pain moisi avec les divers excremens qui accompagnent la masse du sang, je me dedis de ce que i'ay avancé concernant la chaleur du sang d'un homme sain & d'un malade , par la demonstration que i'en ay faite sur deux Globes , comme si la comparaison de ces deux Globes avoit quelque relation avec celle du pain moisi : & il pretend que son autorité suffit pour détruire mon hypotese , en disant que ce que i'avance ne peut pas estre. Croit-il pouvoir renverser mon experience par un simple verbia-

L iij

126 MERCURE

ge? & qui est fort ambigu? Il ne nous fait pas paroistre plus de force de genie, en disant que le sang ne doit pas estre amer quand la Bile y predomine, ce qu'il pretend verifier suffisamment par l'exemple qu'il donne de l'esprit de Vitriol meslé avec un sel a'kali. Il dit que cet acide devient doux par ce meslange & que la Bile s'adoucit aussi par le meslange du sang. En bonne foy, est-ce ainsi que les habiles Apotiquaires raisonnent? Vous sçavez, je croy, Monsieur, que lors qu'ils font le tartre vitriolé, ils meslent autant de sel de tartre, qui est un puis-

sant alkali, qu'il en faut pour
 emousser l'acide de l'esprit de Vi-
 triol, & par là ils font un sel
 neutre qui participe des deux na-
 tures, sçavoir d'acide & d'alka-
 li, sans que l'un predomine sur
 l'autre, de sorte que dans cet
 estat, il doit estre comparé à la
 masse du sang, où aucune bile ne
 predomine. Mais si l'on met de
 l'esprit de vitriol en telle quanti-
 té qu'il predomine sur le sel de
 tartre, l'acidité predominante de
 l'esprit de vitriol se manifestera,
 & pour lors on pourra dire avec
 certitude que le sel que j'ay ap-
 pellé neutre est un sel acide, pre-

Liiij

128 MERCURE

nant sa denomination de la partie acide predominante. De même l'on peut soutenir avec raison, que si la bile predomine dans la masse du sang en la fièvre tierce, comme disent les Medecins, ce sang doit estre amer à raison de la bile amere qui y predomine, & il me semble que ce n'est pas estre bien raisonnable d'avouer que dans un sang qui est doux, la bile amere y predomine. Si quelqu'un se plaignoit contre un Cuisinier, disant qu'il a mis trop de poivre dans un ragoust, & que le Cuisinier répondist qu'il n'y a personne, à moins que d'avoir le

goust depravé, qui puisse remarquer ny l'odeur, ny l'acreté du poivre dans son ragoût, & que celuy qui se plaindroit avouast que le ragoût est doux, & qu'il n'y sent ny l'odeur ny l'acreté du poivre, & que nonobstant tout cela il luy soustinst que le poivre predomine dans son ragoût, ne prendriez-vous pas cet homme-là pour un Visionnaire ? Jugez par là, Monsieur, de ceux qui veulent que la bile qui est amere predomine dans le sang, nonobstant qu'ils l'avoient estre doux.

Quant au dernier article où j'ay dit que si un Medecin qui

130 MERCURE

est appelé au commencement de la maladie, ne guerit pas le malade dans le terme de huit jours, c'est qu'il ne connoist pas la nature de la maladie, ou le remede qui lui est convenable, nostre Appotiquaire veut que j'aye dit, que le Medecin qui ne guerit pas dans huit jours un Malade, ne connoist ny la maladie ny le remede convenable, ce qui est contraire à ma proposition qui porte en termes assez clairs que le Medecin qui ne guerit pas le malade dans huit jours, estant appelé au commencement de la maladie, ne connoist pas la nature de la maladie, ou

GALANT. 131

s'il la connoist, il ne connoist pas ou n'employe pas le remede convenable, & là dessus il fait un denombrement des maladies, sçavoir le Polipe, les Escrouelles, le Cancer, la maladie galante, à quoy il ajoûte la fracture des os, comme si la solution de continuité faite par cause externe, estoit sous le genre de maladie, & l'on reconnoist parfaitement, dit-il, que ces maladies ne sont jamais gueries, & que celles qui sont guërissables ne le peuvent pas estre dans le temps de huit jours.

Remarquez s'il vous plaist;

132 MERCURE

Monsieur, qu'il ne fait mention que des matieres qui regardent selon l'ordinaire directement la Chirurgie, croyant sans doute que ces matieres seront au-de-là de la portée de ma connoissance; mais il se trompe, car un véritable Medecin doit connoistre la matiere chirurgicale, non seulement aussi bien qu'un Chirurgien, mais encore mieux; parce qu'outre les parties du corps qu'il doit connoistre parfaitement, il doit avoir une parfaite connoissance des humeurs & des esprits qui sont portez en ces parties, en vertu desquels elles font toutes leurs

fonctions, & la seule operation de la main executée par ordre du Medecin est le veritable partage du Chirurgien, de sorte que l'on peut dire avec verité, que l'ignorance des Medecins fait l'elevation des Chirurgiens au grand mépris de la Medecine. Reprenons nostre matiere, & disons que comme les Polipes & les Escrouelles tiennent de la nature du Cancer, nous parlerons un peu de ce dernier comme de l'un des plus pernicioeux de tous les maux, & nous ferons voir qu'il se peut guerir dans huit jours, conformément à nostre proposition, & par

134 MERCURE.

consequent les autres qui sont moindres, seront bien gueris dans le mesme temps.

Le Cancer est une tumeur faite par un excrement salin & acide, qui se décharge pour l'ordinaire dans les mammelles aux Femmes, & aux hommes entre deux épaules & au visage. Cette tumeur, qui dans son principe peut estre détruite dans huit jours, prend des racines tres-difficiles à emporter, par la negligence de ceux qui en sont atteints, ou par l'ignorance de ceux qui commencent à la traiter dans son principe. On voit des Cancers pro-

duits par des tumeurs scyrrheuses, parce que l'excrement salin vient quelquefois à s'augmenter & à prendre le dessus sur l'excrement phlegmatique ou mercuriel, qui produit un scyrrhe indolent, & par son acreté & corrosivité produit le Cancer, lequel on ne manque pas d'irriter par l'application des remedes, faute d'en connoistre la nature.

Je vais vous entretenir seulement du Cancer. qui n'est pas la suite d'un scyrrhe, parce que celui-cy n'arrive que par la seule ignorance de celui qui a traité le malade au commencement de la

126 MERCURE

tumeur scyrrheuse. L'autre commence à paroistre de la grosseur d'une lentille, & s'augmente journellement, faute d'y apporter le remede convenable, & je ne vois rien de plus ridicule à des gens, que de se mesler de traiter des Cancers manifestes, c'est à dire, ulcerez, eux qui ne sçavent pas guerir un Cancer occulte. N'est-ce pas pour eux une temerité de croire pouvoir guerir un Cancer, lors que l'humour acide & corrosive qui le produit a pris l'empire sur les esprits, c'est à dire, qui habitent la partie où elle est adherente, puis qu'ils ne sçavent pas resister

au mal , lors que les esprits sont encore dans leur entiere vigueur? Car dès que les esprits commencent à estre surmontez , cette humeur acide & corrosive se multiplie , de mesme que le sel tartareux & acide du vin , ayant pris le dessus sur les esprits qui font toute la force & la bonté de cette liqueur , convertit insensiblement le vin en vinaigre. Que si un Marchand de vin ne sçait pas l'accommoder lors qu'il commence à aigrir , & empêcher qu'il ne devienne entièrement vinaigre , comment sera-t-il capable de reduire le vinaigre

Nov. 1691.

M

138 MERCUR

en vin ? Pour guerir le Cancer dans sa naissance il en faut connoître parfaitement la nature, & y apporter le remede convenable ; & comme il y a fort peu de gens qui s'étudient à connoître parfaitement les choses, il ne faut pas s'étonner s'il y a tant de maladies qui passent pour incurables. Les Medecins modernes & les Chimistes vulgaires ne manqueront pas de me dire, qu'il n'y a autre chose à faire qu'à se servir des alkalis, pour absorber & corriger l'acidité corrosive de l'humeur qui produit le Cancer. N'est-ce pas, me diront-ils, sui-

vre la veritable methode ? Je
 voudrois leur demander qu'est-ce
 qu'ils entendent par veritable
 methode. Pour moy, je ne puis
 comprendre qu'un Artisan tra-
 vaille methodiquement à son Ou-
 vrage, lors qu'il n'en peut pas
 venir à bout. Ils me répondront
 qu'ils travaillent conformément à
 la raison, & à l'experience qu'
 ils ont des effets que produisent
 les alkalis sur les acides; mais
 ont-ils remarqué si l'usage de ces
 remedes a confirmé leur raison
 par la guerison qui s'en est sui-
 vie? Ils n'ont jamais gueri un
 Cancer par cette methode, & ils

Mij

140 MERCURE

pretendent le traiter methodiquement, & conformement à la raison & à l'experience. Je veux pourtant malgré leur vain raisonnement faire voir que leur raison les trompe, & qu'ils connoissent si peu l'action & reaction des diverses substances, qu'il ne faut pas s'étonner s'ils ne sont pas capables de juger équitablement des effets qui s'en ensuivent. Il suffit qu'une chose soit à la mode pour la voir suivie de tout le monde. On n'entend parler à present que d'acide & d'Alkali, & la plupart de ceux qui en parlent, en ignorant la nature, je vais leur

GALANT. 141

faire connoître que les Alkalis ne sont pas les véritables remèdes pour la guérison du Cancer. Comme on ne peut faire mieux comprendre les choses dont on parle, qui ne sont pas soumises à nos sens, que par la démonstration de celles qui leur sont analogues, & qui paroissent naturellement à nos yeux, je feray voir premièrement les mauvais effets des alkalis employez pour adoucir & corriger l'acidité d'un vin qui commence à aigrir, afin de les conduire par cet exemple à la connoissance des divers effets des alcalis. Prenez le poids d'un écu

142 MERCURE

d'or de sel de tartre, & le mettez dans un grand verre plein de vin qui commence à aigrir, & vous verrez que ce sel de tartre agissant contre l'acidité spiritueuse & vineuse, aussi-bien que contre l'acidité tartareuse du vin, qui en produit l'aigreur, les absorbe & détruit toutes deux également, & rend le vin insipide, de vilaine couleur, & n'ayant aucunement le goust du vin, au lieu que si l'on jette quelque peu de véritable esprit de vin, dans pareille quantité de vin de la mesme qualité, l'on verra que l'acidité tartareuse se-

GALANT. 143

ra détruite , & l'acidité vineuse
& spiritueuse prendra le dessus ,
estant multipliée par cet esprit ,
& le vin perdra l'aigreur , &
aura un tres-bon goust , comme
auparavant , & conservera sa
mesme couleur.

Tout le monde est convaincu
que le vin devient aigre par la
seule évaporation de quelque pe-
tite partie des esprits ; mais il y
a fort peu de gens qui sçachent
la quantité d'esprits que contient
le vin. Je vais vous rapporter
l'experience que j'en ay faite par
la voye la plus courte.

J'ay pris une livre d'esprit de

144 MERCURE

vin le plus rectifié qu'on puisse avoir, & qui selon la preuve ordinaire, enflame la poudre. Je l'ay mis dans un vaisseau que j'ay fait faire exprés, & j'ay retiré de cet esprit de vin huit onces d'eau, aussi douce & insipide que l'eau de riviere. J'ay creu après cela que par un vaisseau fait d'une autre maniere j'en pourrois tirer davantage. J'ay en mesme temps fait faire le vaisseau comme je l'avois conçu. J'ay mis une livre d'esprit de vin de la même nature que le premier dans ce vaisseau, & en ay retiré douze onces d'eau claire

re

re douce , & insipide comme la premiere , & je ne doute nullement que si je voulois poursuivre mon experience , je ne tiraſſe plus de quinze onces d'eau auſſi douce & insipide que celle de riviere d'une livre d'esprit de vin.

Après avoir fait cette experience , j'ay voulu voir ſi l'esprit de vin ſeroit capable , par le ſimple mélange d'une ſubſtance , de s'endurcir & lapidifier ſans perdre ſa vertu. Je l'ay mêlé avec une ſimple matiere, que j'ay préalablement miſe en poudre, & j'ay mis ce mélange dans un vaiſſeau ſur un petit feu, & dans vingt-

Nov. 1691. N

146 MERCURE

quatre heures ou environ , il s'est converti en une masse aussi dure qu'une pierre , laquelle j'ay gardée quelque temps , & en suite je l'ay écrasée avec un marteau , & concassée grossièrement , après quoy je l'ay mise dans un alembic , & j'ay jetté dedans , un verre d'eau de riviere , & par la distillation j'en ay retiré un bon verre d'Eau de vie , aussi bonne & aussi forte , que celle qu'on vend communement. Je sçay bien que les ignorans & les medisans diront , que ce que j'avance est un paradoxe , mais pour leur fermer la bouche & les

rendre sans replique, j'offre d'en venir à l'expérience, à condition que ceux qui voudront soutenir le contraire consigneront en main tierce une somme d'argent. J'en consigneray une pareille, & leur feray voir à leurs dépens que ie n'avance rien que ie ne sçache par expérience, & que ie ne sois en estat de faire voir.

Je vous ay rapporté ces expériences, Monsieur, pour vous donner une idée du remede propre pour la guerison du Cancer, & faire voir que les Remedes preparez philosophiquement, peuvent operer en petite quanti-

N ij

148 MERCURE

ré, & par une action fort benigne, remettre la nature au dessus de ce qui est prest de l'accabler. Or il y a deux choses à executer pour la guerison du Cancer. La premiere de corriger la masse du sang de cet excrement salin & acide qui l'accompagne, afin que le sang ne fournisse plus d'excrement à la tumeur, & mettre sur la tumeur une matiere dont l'activité & la vertu puissent degager les esprits de la puissance de l'humeur qui produit la tumeur, & les mettre en estat de pouvoir destruire & evaporer cette humeur. Que si dans un in-

GALANT. 149

stant on peut destruire l'aigreur du vin, & le rendre agreable à boire, en multipliant l'esprit qui commence à estre soumis à l'acidité tartareuse, pourquoy par un esprit ou humide radical convenable à nos esprits, ne destruira-t-on pas dans huit jours une humeur excrementeuse qui fait le Cancer, étant dans son commencement en fort petite quantité? Vous me demanderez peut-estre d'où vient qu'un Cancer cause de si grandes douleurs, & est si difficile à guerir lors qu'il est ulceré. Vous devez sçavoir que l'air qui nous penetre conti-

N iij

150 MERCURE

nuellement, reçoit une modification par les pores de la peau ; ce qui fait que son action ne nous est sensible aucunement, mais quand il n'a pas des pores à pénétrer, il entre avec les parties les plus grossières qui l'accompagnent, auxquelles l'entrée estoit interdite par la peau, & comme ces parties sont nitreuses, se joignant continuellement à l'acidité corrosive du Cancer, elles livrent un continuel combat aux esprits, d'où procede eette cruelle douleur, & à l'égard de la difficulté qu'il y a pour le guerir, c'est que cette humeur acide & corrosive ayant

GALANT. 151

pris le dessus sur les esprits qui habitent en la partie affligée, elle y maistrise & convertit en sa propre nature tout l'aliment qui y est porté pour la nutrition de cette partie, de même que lors que dans un tonneau plein de vin la partie saline & tartareuse a pris le dessus, & qu'elle a changé le vin en vinaigre, elle est capable de convertir chaque jour autant de meilleur vin en vinaigre qu'il en faut pour la dépense de la plus grosse famille, & continuer jusqu'à l'infiny. Mais comme je suis convaincu par experience que la vertu des mixtes se peut

N iij

152 MERCURE

tellement concentrer qu'un seul grain de matiere reduite en cet estat, produira plus d'effet, que cent livres d'autre, je sçay aussi que l'acide le plus fort & le plus corrosif qui peut s'engendrer dans le corps humain, peut estre adouci par une tres-petite quantité de matiere.

Je voudrois bien vous pouvoir entretenir sur la maladie que nôtre Appotiquaire appelle Galante, mais comme le seul nom de cette maladie choque les oreilles les moins chastes, ce n'est pas une matiere dont je croy qu'il soit à propos de parler icy. Je vous diray

GALANT. 153

seulement en passant , que si cette maladie estoit bien traitée dans le commencement , lors que les premiers accidents paroissent , jamais elle ne feroit aucun progrès. Je vous en parle par experience , vous assurant qu'il n'y a aucun des maux qui la precedent que je n'emporte facilement en huit jours , pourveu que je les aye en main au commencement.

Mais je vous prie de considerer le pretexte qu'a pris mon Critique , pour entrer en matiere. Il a voulu s'eriger en Docteur , & parler de l'Epilepsie ; & pour toute doctrine , il a dit que le remede specifi-

154. MERCURE

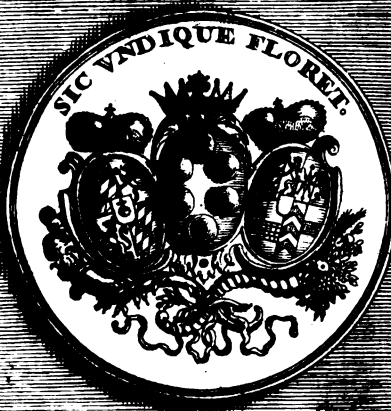
que, c'est-à-dire proprement celui qui a la vertu de guerir cette maladie, est le meilleur. Après cela, pour tomber sur mon chapitre, il a commencé par les Chimistes qui se vantent d'avoir l'or potable, & il a dit que leur or n'est qu'un Sophistique, estant préparé avec l'esprit de sel ; mais s'il estoit grand Philosophe, il sçauroit que l'esprit de sel dont se servent les Philosophes pour leur dissolution, est bien different de l'esprit de sel dont il parle. J'ay tâché de luy repondre sans faire paroistre aucune marque de ressentiment, quoy qu'il m'en ait donné assez

GALANT. 155

de sujet, m'ayant compris dans la cathégorie des Charlatans, sans m'avoir jamais ny veu ny connu, qui graces à Dieu ne convient en aucune sorte à mon genie. Il y a beaucoup de choses qu'on peut dire en general, mais je sçai qu'il n'est jamais permis de choquer persõne en particulier, & si quelque Medecin ou Philosophe me faisoit l'honneur de me faire des objections avec la moderation que gardent toujõurs les honnestes gens, il est aisé de connoistre quelle seroit ma reponse, puisque ie garde tant de mesures d'honesteté avec un homme qui ne m'y oblige pas. Je suis, Monsieur.

156 MERCURE .

La Médaille que vous trouverez gravée icy , a esté frappée à l'occasion du mariage du Prince de Neubourg avec la Princesse de Toscane. D'un costé sont les Armes de Florence entre celles de Baviere & de Neubourg , avec des cornes d'abondance , & ces paroles , *Sic undique floret*. On voit de l'autre le Grand Duc assis , tenant en main le baston de commandement , & faisant la revue de ses Troupes au bord de la mer , où paroissent les Vaisseaux & les Galeres qu'il envoyoit au se-



cours des Venitiens contre les Turcs. On y lit ces mots, *Fidei triumphus*; & il y a dans le rond de la Medaille. *Magnò Etruriæ Principi, Italicæ ac Germanicæ felicitatis Fautori.*

Les Pays-bas sont si connus, & le grand nombre de Cartes qui ont paru sur ce sujet semble avoir tellement épuisé la matiere, qu'on ne puisse rien faire de nouveau. Neanmoins les Curieux de Geographie trouveront des nouveautez dans la Carte que vient de donner le S^r de Fer. Elle est de deux grandes feüilles.

158 MERCURE

L'Occidentale contient les Pays-bas appelez Catholiques, & dans l'Orientale se trouve le Bas-Rhin, avec les Etats situez dessus & aux environs de cette fameuse Riviere. Son étendue au Midy est de Paris à Strasbourg; & au Septentrion, de Calais à Munster, avec toutes les grandes Routes marquées d'une ligne, & les Batailles, par un Sabre, & la date qu'elles ont esté données; & afin d'avoir plus de facilité à trouver tous les lieux qu'on souhaite dans cette Carte, l'Auteur

GALANT. 159

a fait une Table Alphanetique qui contient un petit volume *in quarto* , par laquelle on trouve en un moment les lieux que l'on cherche, avec les longitudes & latitudes de chaque Ville. Il donnera dans le mois de Janvier prochain, un Plan tres-exact de la Ville de Paris , telle qu'elle est aujourd huy , & une Carte fort particuliere du Comté de Nice & du Marquisat de Saluces. Je vous ay souvent parlé de ses Ouvrages. Le grand nombre qu'il en donne au Public, est une marque de la bonté de tout ce qui vient de luy.

160. MERCURE

Aussi n'épargne-t-il rien pour ce qu'il veut entreprendre ; & sa dépense rendant les Cartes qu'il debite , & meilleures, & plus agréables, fait en mesme temps honneur à la France. On les trouve à la Sphere Royale , sur le Quay de l'Horloge du Palais

L'Ouvrage qui suit estant du temps, ne vous peut fournir qu'une lecture agreable. Il est de M^r de la Granche, Avocat au Parlement , de l'Academie Royale de Nismes.

SSZSSSSZSS 2 2SSZSSZ2

LA CONSPIRATION
des Planetes , & de la Co-
mete contre le Soleil.

HISTOIRE ALLEGORIQUE.

DU bel Astre du jour la lumiere
seconde
De ses rayons éclairoit tout le monde,
Et chaque Peuple avec ardeur
S'empressoit à l'envi sur la terre &
sur l'onde ,
De rendre hommage à sa Grandeur.
Les Planetes seditieuses ,
De l'éclat de leur Chef devinrent en-
vieuses ,
Novemb. 1691. O

162 MERCURE

*Et pour luy dérober l'honneur de tant
de vœux ,*

*Formèrent le dessein d'assembler tous
leurs feux.*

*Déjà plus d'une fois cette cruelle
guerre*

Avoit troublé le repos de la terre ,

Mais à la gloire du Soteil ,

*Qui sçut autant de fois briser comme
le verre*

Ce fragile & foible appareil.

*La Troupe factieuse en conçut de l'om-
brage ,*

Elle implora le secours des Enfers ,

Et pour mieux exciter leur rage

Leur fit voir qu'avec l'Univers

Pluton seroit réduit aux fers

S'il ne prévenoit cet orage.

*Soudain les Habitans de ces sombres
Manoirs*

GALANT. 163

*Où le Soleil a causé tant d'alarmes ,
Courant avidement aux armes ,
Méditent contre luy les crimes les plus
noirs.*

*La Discorde à l'instant députe des
Furies*

*Vers différentes Nations ,
Ministres de ses passions ,
Et du flambeau du jour mortelles en-
nemies ,*

*Pour les unir dans l'injuste attentat
D'en dissiper, ou d'en ternir l'éclat.
Afin d'y réussir , voicy de quelle in-
trigue*

U'sa l'audacieuse Ligue.

S

*Près d'un Marais fangeux certaine
Exhalaison*

*Brilloit d'une fausse lumière ,
Et s'élevant sur l'horison
D'une contenance assez fière,*

O ij

164 MERCURE

*Se promettoit à l'abri des vapeurs
Qu'elle emprunta de cette Grenouilliere ,
De parer du Soleil les trop vives ardeurs ,
Mesme engageant chaque Planete
A luy faire part de ses feux ,
Elle aspiroit à devenir Comete ;
Le succès répondit quelque temps à ses vœux.*

S
*Après avoir trouvé Bellonne
Prête à favoriser sa vaine ambition ,
Elle usurpa des Airs la haute region,
Et remplit l'Univers que son audace
étonne
De trouble & de confusion.
Ce desordre obligea nos Etoiles errantes
Pour se signaler à leur tour*

GALANT. 165

*De s'éloigner de leur séjour,
Et pour leurs dignitez dès lors indif-
ferentes ,*

*On les vit faire en corps une honteuse
Cour*

*A ce Spectre nouveau, dont les clartez
mourantes*

Se dissipoient devant l'Astre du jour.

S

*Dieux ! eust-on crû que des Esprits
Celestes ,*

*En qui tout doit paroître grand ,
Eussent conçu des desseins si funestes
Et si contraires à leur rang ?*

*Mais les mouvemens de l'envie
Aveuglent les esprits jaloux ,
Et l'ardeur de servir un injuste cou-
roux ,*

*Leur tient lieu bien souvent du plaisir
le plus doux*

A qui l'honneur se sacrifie.

S

Elles s'offrirent donc d'un zele turbulent

*D'estre les fidelles ministres
De ce Meteore insolent,*

*Qui presageoit déjà mille accidens
sinistres,*

*Et qui vouloit disputer au Soleil
La gloire d'estre sans pareil;
Mais à peine sur les Complices
Cet Astre eut détourné ses penetrans
regards,*

*Que dispersez de toutes parts
On les vit se soustraire à de justes
supplices.*

S

*Telle la Biche au pied leger,
Fuit devant le Chasseur qu'elle voit
approcher,*

*Et telle la timide Aurore,
Ecartant de la nuit les flambeaux
languissans,*

*Se retire au grand jour qui commence
d'éclorre*

Avec des rayons plus perçans.



*La Comete prit soin de la cause com-
mune,*

Unique objet de sa fortune,

Et trouvant des monts escarpez,

Qu'elle croyoit impenetrables

Aux foudres les plus redoutables,

*Elle vint rallier quelques feux dis-
sipez*

Vers ces masses épouvantables.



Inutile & foible secours !

*Le Soleil rompt l'obstacle, & d'un
rapide cours*

Il perce ces hautes mantagnes,

Comme il éclaire les campagnes,

*La fiere Exhalaison prévoyant son
malheur,*

68 MERCURE

*D'un Combat dangereux aussi-tost se
dégage,*

Manque de force & de courage,

Et se retire avec douleur

Dans le fond de son marêage.

S

*Ainsi l'on voit les Oiseaux de la
nuit*

*Troubler les airs de mille cris fu-
nebres,*

Et se cacher à petit bruit

Dans l'obscurité des tenebres,

*Quand le flambeau du jour nous
luit.*

La beauté est un grand
charme dans une jeune Per-
sonne, mais rien ne contribuë
tant à luy attirer l'estime de
tout le monde, qu'une con-
duite

duite pleine de sagesse. Il est
 même rare que quelque bon-
 heur n'en soit la suite, & c'est
 ce qui est arrivé depuis quel-
 que temps à une Demoiselle
 toute aimable, qui ayant de
 la naissance, estoit demeurée
 sans aucun bien avec une Me-
 re, à qui beaucoup de vertus
 & un vray merite, avoient
 donné des Amis considéra-
 bles. Le plus important estoit
 un Magistrat éclairé, dont le
 credit luy avoit épargné plu-
 sieurs affaires, & conservé
 sans procès le peu que la mort
 de son Mary luy avoit laissé

Nov. 1691.

P

170 MERCURE

pour subsister. Comme elle avoit infiniment de l'esprit & les sentimens fort raisonnables, il estoit bien-aise de la voir de temps en temps, & remarquant que la beauté de sa Fille augmentoit de jour en jour, quoy qu'elle ne fust encore que dans sa dixième année, il luy conseilla de luy faire apprendre toutes les choses qui peuvent donner du prix à une jolie personne. La Dame luy répondit que ce seroit sa plus forte joye, mais que son peu de fortune ne permettroit pas qu'elle fust cette

GALANT: 171

dépense. Il estoit fort riche & liberal, & l'ayant priée de vouloir se reposer sur luy de ce soin, peu de jours après il luy envoya trois Maistres, l'un pour la danse, & les deux autres pour la Musique & le Luth. Elle avoit beaucoup de voix, & un si heureux genie, qu'en moins de deux ans elle fit en tout des progrès inconcevables. Le Magistrat fut ravi d'avoir trouvé un si bon sujet pour la liberalité où il s'estoit resolu, & comme il aimoit le chant plus que toutes choses, rien ne luy faisoit

P ij

172 **MERCURE**

plus de plaisir que de la venir entendre. Il ne congédia aucun de ses Maîtres, qu'après qu'il les eut fait demeurer d'accord qu'ils ne pouvoient plus luy rien apprendre. Insensiblement elle se trouva dans l'âge de dix huit ans, & la bone éducation jointe à un excellent naturel l'avoit renduë une Demoiselle si accomplie, que tous ceux qui la voyoient ne luy pouvoient donner assez de louanges. Elle dansoit admirablement, touchoit le Luth avec une delicateffe surprenante, & on

estoit charmé de sa voix quand elle vouloit chanter. Tous ces talens dans une belle Personne, avoient de quoy donner une forte envie de la connoistre. Aussi auroit-elle eu une grosse Cour si elle eust voulu se l'attirer, mais les visites chez elle n'estoient souffertes que fort rarement, & dès la moindre apparence d'assiduité, la Mere parloit d'un air à faire sentir qu'à moins de s'expliquer pour le mariage, les soins d'un Amant ne luy plaisoient pas. Si sa beauté échauffoit les cœurs,

P iij

174 MERCURE

son manque de bien les refroidissoit, & on aimoit mieux renoncer à ce qui estoit agréable aux yeux, que de s'embarquer mal à propos. Enfin un homme de trente ans ou environ, mais assez mal fait, & qui avoit l'air tout-à-fait Bourgeois, fut plus hardy que les autres. La Mere l'ayant prié après deux ou trois visites, de la dispenser d'en recevoir davantage, de peur qu'estant remarquées, elles ne donnassent lieu à faire des conjectures qui pourroient nuire à la Fille, il parla de l'épouser.

Il avoit sept à huit mille livres de rente , & estoit pourvû d'un Employ fort lucratif, qui ne pouvoit qu'augmenter encore sa fortune en peu de temps. Cette declaration l'obligeant à ne luy rien déguiser, elle ne luy cacha point que sa Fille n'avoit pour tout bien que ce qu'il luy vouloit trouver de merite , & qu'il devoit prendre ses mesures là-dessus. Comme il l'avoit sceu avant que de s'estre déclaré, il ne demanda aucune chose, & la pria seulement de sçavoir d'elle s'il seroit assez heureux

P iiij

176 MERCURE

pour ne luy déplaire pas. La Belle s'opposa d'abord de tout son pouvoir à la proposition que luy fit sa Mere. Elle se sentoit une aversion particuliere pour l'Amant dont il estoit question, & en general le Mariage ne la touchoit pas; mais enfin elle luy fit voir si fortement quel malheur c'est que d'estre sans bien, & qu'elle seroit blâmée de tous ses amis de laisser perdre une occasion si favorable, que si elle n'eut point la force de dire à sa Mere qu'elle acceptoit le party, elle temoigna du moins par son si-

lence que sa volonté regleroît la sienne. La Dame alla aussi-tôt consulter le Magistrat. Outre qu'il estoit de ses Amis, sa Fille luy estoit trop obligée des soins qu'il avoit pris d'elle dès ses plus tendres années, pour conclure rien que par son conseil. Il connoissoit l'Amant dont on luy parla, & non seulement il fut d'avis que l'on fît l'affaire, mais qu'on la fît sans aucun retardement. Elle estoit tres-avantageuse pour la Belle, & il falloit promptement mettre l'Amant hors d'estat de con-

178 **MERCURE**

sulter sa raison. Sa passion l'entraînoit , & il auroit esté dangereux qu'on en eust laissé rallentir la violence. Il fit dresser le Contrat de Mariage qui réjouit d'autant moins la Belle , qu'il refusa bien des choses que luy demanda la Mere , & s'echapa même jusqu'à dire d'une maniere un peu brusque , qu'elle devoit bien se contenter de ce qu'il prenoit sa Fille pour rien. Ce reproche qu'il osoit luy faire, n'ayant encore que le nom d'Amant, luy fit prévoir ceux qu'elle auroit à essuyer lors

qu'il seroit son Mary , & toute sage & modeste qu'elle estoit , elle ne pouvoit digérer sans peine , qu'il comptast pour rien mille belles qualitez qui auroient esté d'un prix inestimable , si elles avoient esté appuyées de la fortune. Ce défaut où elle n'avoit aucune part , & qui pourtant la contraignoit de s'assujettir à un Amant qui se montroit si peu digne d'elle , la fit tomber dans de si chagrines réflexions , qu'elle ne fut plus capable de joye. Ainsi le Magistrat l'estant venu voir pour

la féliciter sur son Mariage, il fut fort surpris de la trouver toute en larmes. Il pria sa Mere de trouver bon qu'il l'entretint en particulier, afin de tâcher à luy remettre l'esprit, mais toutes les raisons qu'il luy apporta, ne la purent arracher à son chagrin. Celuy qu'elle devoit épouser luy estoit devenu insupportable, & elle en regardoit la nécessité comme une chose qui la devoit rendre la plus malheureuse personne du monde. Le Magistrat combattit en vain son aversion. Il ne put la sur-

monter, & lors qu'elle luy eut dit plus d'une fois que rien ne luy pouvoit arriver de plus funeste que ce Mariage, elle ajousta que si par un redoublement de bonté, après l'avoir obligée de tant de manieres dans un âge où elle ne pouvoit sentir assez ses bienfaits, il vouloit bien luy donner de quoy s'enfermer dans un Convent, elle croiroit luy devoir plus que la vie. Le Magistrat étonné du dessein qu'elle formoit, luy demanda si elle se croyoit assez de vocation pour ne se pas repentir

182 MERCURE

de prendre le Voile. La Belle luy repondit , que si elle avoit de quoy vivre dans le monde independante , elle auroit peine à prendre un engagement pour toute sa vie , mais ques'il falloit choisir entre un Convent & l'Amant qu'on luy vouloit donner pour Mary, elle n'auroit point à balancer. Le Magistrat ne luy voulut point donner de reponse positive. Il dit seulement qu'il ne seroit pas long temps sans la revoir , qu'il songeroit à ce qu'elle venoit de luy proposer, & qu'il esperoit qu'elle se-

roit contente de luy. La Belle qui le connoissoit fort genereux, ne douta point qu'il ne la tirast du fâcheux estat où elle estoit, & le pria de ne rien dire à sa Mere de leur conversation, pour eviter les obstacles que sa tendresse l'obligeroit d'apporter à sa resolution de quitter le monde, ce qu'elle vouloit executer sans l'en avertir. Depuis ce moment, elle parut plus tranquille, quoy que son Amant qui se prevaloit du Contract signé, prist des airs d'autorité qui le faisoient haïr toujours davan-

tage. Deux jours après, le Magistrat luy apporta sa réponse, qui fut toute autre qu'elle n'avoit creu. La vie heureuse qu'elle luy avoit marqué qu'elle meneroit si elle pouvoit ne dependre de personne, l'avoit fait resoudre à la mettre en cet estat. Il n'avoit point eu d'enfans en quinze ans de Mariage, & on asseuroit que sa Femme, dont la santé estoit foible & languissante, n'en auroit jamais, de sorte que dix mille écus ostez de son bien, qui estoit tres-grand, luy avoient paru

fort peu de chose. Il les donna à la Belle , afin qu'elle pût choisir un Mary qui luy convinst , sans qu'aucun autre motif que celuy de satisfaire son cœur l'engageast au Mariage. Vous pouvez juger à quels sentimens de reconnoissance une generosité si peu attendüe , porta la Mere & la Fille. Il souhaitta qu'elle fust secrette , & pour empescher qu'on ne jugeast mal de voir tout à coup du bien à cette aimable personne , on publia qu'il luy estoit mort un Oncle en Province , qui luy avoit

Nov. 1691.

Q

laissé cette somme. Pour faire croire la chose elle prit le deüil, & ce ne fut pas un petit sujet de joye pour l'Amant, de voir un tel bonheur arrivé à sa Maistresse. Il est vray qu'il n'eut pas long-temps à la goûter. La Belle qui n'aspiroit qu'à se tirer d'affaire avec luy, luy fit connoistre bien-tost qu'il n'estoit pas né pour elle. Il tâcha de la gagner en se contraignant à des complaisances qu'il n'auroit pas eües, si elle n'eût pû se passer de sa fortune, mais ses efforts furent inutiles, & le Mariage fut rompu. La

pretenduë succession de la Belle , dont le bruit courut , ajoutant un charme nouveau à sa personne , elle eut des Adorateurs en assez grand nombre. Comme elle étoit delicate sur le choix , elle rejetta les uns , ne leur trouvant point d'assez bonnes qualitez , & ne voulut point écouter les autres , parce que leur bien n'avoit pas dequoy luy faire une fort grande fortune. Il luy suffisoit qu'elle en eust assez pour vivre à son aise avec sa Mere , & cette vie luy parut si douce , qu'elle resolut enfin de ne se

Q ij

point marier. Elle aimoit à se faire des Amis, ce qui luy estoit aisé, ayant un véritable mérite, & quelques soins empressez qu'on luy marquast, elle ne voyoit personne que sur ce pied-là. Elle passa cinq ou six années de cette sorte, toujours pleine de reconnoissance pour le Magistrat, qui perdit enfin sa Femme. Après quelque temps passé dans le veuvage, on luy proposa divers partis fort considérables, parce qu'il estoit parfaitement honneste homme, & que le rang qu'il tenoit pou-

voir faire envie. Il n'avoit d'ailleurs que quarante-cinq ans, & son alliance pouvoit estre utile de toutes manieres. Comme il paroissoit n'écouter pas volontiers les propositions qui luy estoient faites, une Dame fort qualifiée qui luy vouloit donner une de ses Nieces, s'adressa à la Belle, que l'on sçavoit estre fort de ses Amies. Elle se chargea de luy en parler, ce qu'elle fit dans la premiere visite; mais elle fut fort surprise de recevoir pour réponse qu'il l'écouteroit avec plaisir, si elle

se resolvoit à parler pour elle-même. La Belle rougit, & parut déconcertée. Ce trouble ne pouvoit déplaire au Magistrat, qui ayant conçu beaucoup d'estime pour elle par la regularité de sa conduite, & par le mépris qu'elle avoit fait d'une infinité d'A-mans, avec qui elle avoit creu ne devoir pas vivre heureuse, luy demanda serieusement si elle vouloit consentir à l'épouser, la priant pourtant, que lors qu'il se sentoit disposé à la préférer à tous les partis qu'on luy offroit, elle

n'écoutast aucun sentiment de reconnoissance, & ne changeast point de condition, pour peu que son cœur y repugnast. Son étonnement fut tel qu'elle eut de la peine à s'en remettre. Cependant il falloit donner une réponse, & comme elle étoit toute pénétrée des bontez du Magistrat, & que la chose ne luy apportoit pas moins d'avantage que de gloire, il vous est facile de juger qu'elle accepta le party avec une extrême joye. Le mariage se fit peu de temps après, & il n'y eut jamais d'u-

nion pareille à celle qui les rend heureux.

Le Parlement assiste tous les ans à une Messe solemnelle le lendemain de la Saint Martin, comme je vous l'ay souvent marqué. Cette Messe se chante en Musique dans la grande Salle du Palais, ornée pour cet effet, & elle est toujours célébrée par un Evêque, que le Parlement prie de faire cette fonction. Elle l'a esté cette année par M^r Floriot, Tresorier de la Sainte Chapelle, qui officie avec les mesmes ceremonies que les Evêques.

GALANT. 193

Evesques. Après la Messe, tout le Parlement rentre dans la Grand' Chambre, & le ptemier President remercie l'Officiant au nom du Parlement. M^r de Harlay, premier President, a dît cette année, que les Tresoriers de la Sainte Chapelle estoient Prestres & Chapelains nez du Parlement; de quoy M^r le Tresorier est convenu en le repetant dans son Compliment. Les Avocats prêterent ensuite le serment accoutumé, & cela estant finy, on alla dîner chez M^r le premier

Novembre 1691.

R

President. La Table estoit de quarante couverts , & on la servit avec beaucoup d'ordre. Le repas fut magnifique , delicat , & bien entendu , & la confusion qui regne en ces sortes d'occasions , ne s'y trouva point.

Comme la Cour des Aides entre ce jour-là , & qu'elle continuë ses Seances , les Harangues ne manquent jamais de s'y faire. M^r de Queritor, Avocat General de cette Cour , Frere de M^r des Hauguais, premier Avocat General fit son Discours sur la Probi-

ré. Il dit qu'elle avoit fait des Juges avant qu'il y eust des Loix, & que l'on eust établi des Republicques; qu'ainfi elle estoit Mere de la Justice, les Loix n'ayant esté faites que depuis que les hommes avoient moins pratiqué cette vertu, & que les Juges devoient avoir de la probité, non seulement dans leurs Jugemens, mais encore dans leurs mœurs. Ce Discours fut trouvé fort beau par la pureté de la diction, aussi-bien que par la force des pensées.

R ij

Le Parlement ne continue point ses seances , & elles sont remises à huit ou à quinze jours , & quelquefois jusqu'à trois semaines. M^r le premier President ne les a remises cette année , qu'à huit jours , de sorte que les Audiences ont esté ouvertes le Lundy 19. Les Harangues ont esté faites ce jour là ; elles roulerent sur les sujets suivans. M^r le premier President ayant voulu laisser briller M^r de Harlay , son Fils , fit une remontrance fort honneste aux Avocats , & leur dit qu'ils prissent garde aux Causes qu'ils

entreprenoient , & à ne se point laisser embarquer dans des Procés par la fureur des Plaideurs qui les obligeoit souvent à faire voir à la Cour des Causes qui ne se pouvoient soutenir. Il leur dit aussi qu'ils abregeassent leurs écritures , grossies la pluspart de choses fort inutiles. Il s'adressa aux Procureurs pour finir , & leur dit qu'ils s'appliquassent les mesmes choses qu'il venoit de dire aux Avocats.

M^r de Harlay , son Fils , Avocat General , prit en suite

R iij

198. MERCURE

la parole, & dit qu'il estoit trop jeune pour parler avec confiance aux Avocats, mais que le Roy avoit bien voulu qu'il fust pourveu de la Charge qu'il avoit l'honneur d'exercer, par une continuation de la bonté que Sa Majesté avoit pour ses Ancestres. Il prit de là occasion de faire l'éloge de ce grand Prince, & marqua plusieurs de ses actions. Le seul recit qu'il en fit fut suffisant pour le louer. Il fit voir que ce vigilant & laborieux Monarque avoit fait dans son cabinet les projets de

tout ce que nous voyons ex-
cuter. Il parla de nouveau de
sa jeunesse, qui l'obligeroit à
suivre l'exemple des habiles
Avocats, qui luy fourniroient
d'utiles leçons, & sur lesquels
il tâcheroit de se conformer.

On fait toujours un dis-
cours apellé *la Mercuriale* le
Mercredy qui suit le Lundy
des Harangues, & de l'ouver-
ture des Audiencies. M^r l'A-
vocat General de la Moignon
est celuy qui a parlé cette an-
née. Comme il n'y a rien de
plus necessaire aux Juges que
la probité, il en parla ainsi

R iiij

200. MERCURE

qu'avoit fait M^r l'Avocat General de la Cour des Aides, & alla jusques à dire qu'il ne sçavoit pas si la probité n'étoit point plus necessaire à un Juge que la science des Loix. M^r de la Moignon a fait souvent de si beaux discours, qu'il ne sera pas mal-aisé de vous persuader qu'il s'acquitta de celuy-cy à son ordinaire. M^r le premier President fit voir, qu'outre toutes les qualitez qui estoient necessaires à un Juge, il falloit qu'il eust de l'humilité & fust bon Chrestien. Il dit que les hom-

mes estoient sujets à de grandes preventions ; que l'on en prenoit presque toujours contre son Prochain , & qu'on l'accusoit des dereglemens qu'on avoit souvent soy-même. Ce discours fut tres-édifiant , & digne du caractère de l'Illustre Magistrat qui le prononça.

Le soin que Sa Majesté prend de procurer l'avantage & le soulagement de ses Peuples , l'ayant portée à transporter par ses Lettres de Declaration du 22. jour d'Aoust 1676, le Parlement du Comté

202. MERCURE

de Bourgogne, de la Ville de Dole, située en l'une de ses extremittez, en celle de Besançon, qui en est le centre & la Capitale, comme beaucoup plus commode, & capable par sa grandeur & par la beauté de ses Edifices, d'en loger les Officiers & ses Justiciables, Elle a estimé qu'il estoit de l'intérêt de ses Sujets de ce Comré, de transferer pareillement l'Université qui estoit en la mesme Ville de Dole, en celle de Besançon, conformément aux Patentes à elle accordées par Louïs XI. Roy.

GALANT. 203

de France , au mois de Mars 1480. & à celles de l'Empereur Ferdinand I. & de Philippe I V. Roy d'Espagne, afin que cette Université se rende plus illustre & plus florissante, par la facilité qu'auront ses Sujets de s'instruire en mesme temps des maximes du Droit & de celles du Barreau, & les Etrangers qui ont eue de tout temps beaucoup d'habitudes dans la mesme Ville, d'apprendre leurs exercices en l'Academie, & les principes de Jurisprudence par les leçons qu'ils prendront des Professeurs, ce

qui contribuëra à les retenir dans le Royaume , de mesme qu'à l'embellissement & à l'agrandissement de la Ville de Besançon, à laquelle le Roy a voulu donner cette marque de sa satisfaction, pour la fidelité qu'elle a témoignée, & qu'elle témoigne de jour en jour à son service. Par les Lettres qui furent données au mois de May dernier, pour la translation de cette Université, Sa Majesté declaroit que sa volonté estoit que tous & chacuns les Professeurs, Distributeurs, & autres

Officiers de l'Université de Dole, se rendissent au plûtoſt a Beſançon, pour y enſeigner, & tenir à l'avenir leurs ſeances dans l'Hoſtel qui leur ſeroit fourny par le Magiſtrat de cette Ville, tout ainſi, & en la meſme maniere qu'ils faiſoient auparavant en celle de Dole. Elle ordonne à cette fin que les Degrez que prendront les Ecoliers à Beſançon en cette meſme Université nouvellement transferée, après avoir étudié durant le temps porté par ſes Edits, & ſuby les examens ordinaires,

soient bons & valables, & enjoint au Secrétaire de cette Université de faire porter à Belançon tous & chacuns les Papiers, Registres & Masses de l'Université de Dole, & au Magistrat de Belançon de fournir sans delay les Salles & Chambres convenables, pour les Auditoires, Leçons, & Assemblées du College, & de les pourvoir de Chaires, Bancs & Bureaux nécessaires, sans néanmoins que ceux qui composent cette Université, puissent sous prétexte qu'elle a esté transférée, pretendre de

plus grands gages , droits & émolumens , que ceux qu'ils ont touchez jusqu'icy à Dole. Elle y avoit esté fondée en 1426. par Philippe le Bon, Duc de Bourgogne , & elle fut encore augmentée en 1484. par les soins de la Duchesse Marguerite. L'ouverture des Exercices publics en fut faite à Besançon le 14. de ce mois avec beaucoup de ceremonie , & les Professeurs dans chaque Faculté, firent des Discours sur la grandeur du Roy , qui au plus fort de la guerre fait fleurir les Arts & les Sciences.

208 MERCURE

L'avantage que Belançon recevra de cette Université, estoit deu à la beauté de la Ville, qui est grande & bien bastie, avec de belles maisons par tout, & quantité de places & de Fontaines magnifiques. Elle est une des plus anciennes des Gaules, & les Romains s'en estant rendus vainqueurs, prirent soin d'y établir tout ce qui pouvoit servir à y entretenir le commerce, à y faire valoir les Loix, & à y attirer les Etrangers. Aussi y trouve t-on encore tous les jours aussi bien qu'aux envi-

rons, des Urnes, des Medailles, des Inscriptions, des Vases, & divers Instrumens dont on se servoit dans les Sacrifices. Cesar en parle dans ses Commentaires, comme d'une Place forte & bien munie, & qui estoit tres - commode pour tirer la Guerre en longueur. Divers quartiers y gardent encore le nom que les Romains leur avoient donné, comme *Champ Mars*, *Char-
mont*, *Ranchau*, *la Rhée*, *Rue
de Chasteur*, *rue de la Lue*, *rue
de Venie* & autres qui veulent
dire, *Campus Martius*, *Chari-
Novemb. 1691.* S

210 MERCURE

tum Mons , Collis Romæ , Vicus Rheæ, Vicus Castoris, Vicus Luæ, Vicus Veneris. Hors la Ville il y a Mont-Joüot , *Mons Jovis ; Mercurio, Mons Mercurii , Montermo , Mons Termini; Mont-delié, Mons Delii; Champ-Vacho, Campus Bacchi ;* Champ de la Veste , *Campus Vesta ;* Chamusc , *Collis Musarum ;* Chaudane , *Collis Dianæ , &c.* Besançon que la Riviere du Doux sépare en deux parties inégales , a esté long-temps Ville libre & Imperiale , & les Empereurs luy ont accordé divers Privileges.

Depuis elle s'est trouvée sous la domination des Espagnols, sur lesquels le Roy la prit en 1668. avec le reste de la Franche-Comté. Il la rendit peu de temps après par le Traité d'Aix la Chapelle, mais les injustes desseins de ces mesmes Espagnols, qui contre leur parole avoient fait bastir une Citadelle dans Besançon, l'ayant obligé de tourner ses Armes contr'eux en 1674. il se rendit maistre de nouveau de toute cette Province.

Voicy les noms des dernieres Abbayes données par

S ij

le Roy, & de ceux que Sa Majesté en a pourvus.

L'Abbaye d'Ambournay ,
à M^r l'Abbé d'Aix. Il a toutes
les vertus qu'on peut desirer
dans un Ecclesiastique, & a
l'avantage d'estre Frere du R.
P. de la Chaise, Confesseur
du Roy, dont la naissance &
le merite ne sont inconnus en
aucun lieu de l'Europe. Il est
aussi Frere de M^r le Comte de
la Chaise, Capitaine des Gar-
des de la Porte.

L'Abbaye de la Chassaigne,
à M^r l'Abbé de Vaubecourt.
Sa naissance n'est pas moins

distinguée que sa doctrine & sa pieté, & ses Ayeux ont rendu son nom illustre. Il est Aumônier du Roy, & Docteur en Theologie de la Faculté de Paris. Son application à faire du bien & à remplir les devoirs d'un parfait Ecclesiastique, le font estimer de tout le monde.

L'Abbaye de Nostre-Dame du Moustier, à M^r l'Abbé de Beuvron, aussi Aumônier du Roy, & Docteur de Sorbonne. Il est de l'ancienne & illustre Maison de Harcour qui a par tout tant de monu-

214 MERCURE

mens de sa grandeur. Ses mœurs sont telles que les plus scrupuleux ne pourroient trouver à redire à sa conduite, & il joint à une grande capacité beaucoup d'honnesteté & de politesse.

L'Abbaye de S. Quentin de Beauvais, à M^r l'Abbé de Montchevreuil. Il est illustre de toutes parts, & les vertus que l'on voit briller dans tous ceux de sa Famille, soutiennent avec beaucoup d'avantage le Sang de Mornay dont il est venu. Je ne vous repete point ce que je vous en ay dig

plusieurs fois. Cet Abbé trouve en eux de grands exemples & les dispositions qu'il montre à les suivre, font attendre tout de luy.

L'Abbaye de S. Amand de Roüen, à Madame Barentin. Elle estoit Religieuse au Val de Grace.

L'Abbaye de Royal - Lieu, à Dame Elisabeth Louïse de la Chaussée-d'Eu, Fille de M^r le Comte d'Arrest. Cette Abbaye qui est de l'Ordre de Saint Benoist, près Compiègne, estoit demeurée vacante par la mort de Madame d'Es-

216 MERCURE

coubleau de Sourdis. Madame d'Arrest, Religieuse de Royal-Lieu, avoit esté choisie par tout le Corps des Religieuses de cette Maison, au nombre de plus de quarante, qui avoient présenté un Placet au Roy, afin qu'il luy pleust la leur donner pour Abbessé. Sa Majesté a esté d'autant plus portée à y consentir, que cette Dame estoit nécessaire pour reparer les petits degasts qui se sont trouvez dans l'administration du temporel de cette Maison. Sa vertu & sa naissance, qui est des plus distinguées

tinguées en Picardie, ont aussi contribué beaucoup à ce choix.

L'Abbaye de l'Oraison-Dieu, à Madame de Gaujellac. Elle estoit Religieuse dans cette mesme Abbaye.

Le Prieuré Royal des Filles-Dieu de Roüen, à Madame de Vaillac, Religieuse du mesme Ordre.

Les triomphes de la Religion Catholique semblent augmenter dans le temps que ses Ennemis cherchent à l'abattre, & tandis que l'on en défend le culte dans l'An-
Novembre 1691. T

218 MERCURE

gleterre, la Providence divine l'établit dans l'Orient, & porte les Princes Idolâtres de la vaste Isle de Borneo, à réverer nos sacrez Misteres. M^r Nicolini, Nonce de Sa Sainteté, en a reçu des nouvelles de Goa, qu'il a communiquées aux Peres Theatins, à cause qu'elles viennent d'un des Peres de leur Ordre. Elles marquent les admirables progrès que le Pere Ventimille, aussi Theatin, a faits dans l'Isle que je viens de vous nommer. Cette Isle est dans la mer des Indes, entre celles

de Samatra , de Java & les Philippines , & la plus grande de toute l'Asie , sous la Ligne Equinoctiale. Elle contient plusieurs Royaumes , outre celuy de Borneo, dont la Ville de ce mesme nom est bâtie sur des pilotis dans la mer , comme Venise, entre des marais , & l'emboucheure d'une grande Riviere. Le Pere Antonin Ventimille , que l'on a élu pour Chef de cette nouvelle Mission , est de Palerme dans la Sicile , & d'une des premieres Maisons de ce Royaume, tant par les Terres

T ij

220 MERCURE

considerables qu'elle y possede , que par les grands Person-
nages qu'elle a produits de-
puis plusieurs Siecles. Ce Pere
ayant esté envoyé à Madrid
par les Superieurs , y fit bien-
tost éclater le zele ardent qui
l'enflâme pour tout ce qui re-
garde la gloire de Dieu. Com-
me il fut également estimé
des Grands & du Peuple , il fit
des fruits merveilleux en peu
de temps , & estant persuadé
qu'il en feroit encore davan-
tage dans les Indes Orientales,
il écrivit à la Congregation
de Propaganda Fide . qui estant

bien informée de ce qu'on pouvoit attendre de sa pieté & de sa sagesse, luy envoya promptement le congé qu'il demandoit. Ses parens ne pouvant souffrir cette resolution dans un temps où ils sçavoient que la Cour du Roy Catholique avoit resolu de le faire Eveſque, écrivirent à la meſme Congregation, afin que ſa Miſſion fuſt révoquée & elle l'auroit eſté infailliblement, ſi le Pere Ventimille qui en eut avis, ne s'y fuſt oppoſé de tout ſon pouvoir, en ſorte qu'il luy fut permis

T iiij

222 MERCURE

de se rendre sans retardement à Lisbonne, pour s'y embarquer. Il arriva heureusement à Goa, où la sainteté de sa vie, & son zele pour la Foy Catholique s'estant fait connoître, il parut envoyé de Dieu dans l'Orient, pour communiquer à ces aveugles Idolâtres les premiers rayons de la Foy qui nous éclaire.

Après un premier voyage qu'il fit à l'Isle de Bornéo, pour disposer les esprits à l'écouter sur les choses qu'il avoit à leur apprendre, il partit de Macao pour y retour-

nier , & quoy qu'il apprist que
 les Malais Mahomerans qui
 habitent le long de la Plage
 de cette Isle , estoient actuel-
 lement en guerre avec les Gen-
 tils appelez Beagius , ce qui
 luy faisoit croire qu'il luy se-
 roit impossible d'exécuter son
 dessein , il ne laissa pas , par
 une inspiration de Dieu , de
 sortir du Vaisseau dans lequel
 il avoit fait le Voyage. Une
 Barque où il se mit le porta
 proche d'une terre que les Bea-
 gius habitoient , quoy que
 Sujets du Roy de Malay. Il s'y
 arresta , & par le moyen d'un

T iiij

224 MERCURE

Beagius Chrestien, qui estoit le seul qu'il eust trouvé à Macao, Esclave d'un Cavalier Portugais, il commença d'avoir quelque sorte de communication avec les Gentils dont j'ay parlé, & en peu de temps, la correspondance fut si forte, qu'il fut aisé de connoistre que Dieu agissoit. Le Gouverneur de cette terre, Beau-pere du Roy des Beagius, alla en personne visiter le Pere de Ventimille, avec sa Femme, ses Fils & ses Filles, & ce Pere leur ayant rendu leur visite le jour suivant, il fut re-

çu du Gouverneur , & de tout le Peuple , avec de si grands témoignages de joye , que ce jour sembla estre pour luy un jour de triomphe. Ils l'auroient mesme proclamé leur Roy , si le Gouverneur n'y eust mis obstacle. Il se mit publiquement à genoux devant ce Pere lors qu'il prit congé de luy , & en luy baissant la main , il le pria de vouloir disposer de sa personne , & de tout ce qui estoit en son pouvoir. Il auroit voulu se faire Chrestien dans l'instant même , s'il n'eust pas fallu

226 MERCURE

qu'il luy eust donné les instructions qui luy manquoient, & à son exemple, tout ce Peuple marqua estre dans les mesmes sentimens, non seulement les hommes, mais encore quelques Femmes, ce qui est une chose assez rare parmy eux. La nuit suivante se passa entiere en réjouissances à cause de la visite du Pere, qui declara au Gouverneur le dessein où il estoit de demeurer avec eux dans cette terre, pour leur enseigner les moyens de se sauver. Le Gouverneur qui en eut beaucoup

de joye , se chargea d'obtenir du Roy son Gendre , la permission de le faire entrer dans le Pays , & afin que la chose luy fust accordée plus aisément , le Pere envoya quelques Presens pour le Roy , & pour un autre Prince , n'ayant point encore appris qu'il y en eût un plus avant dans les terres qui surpassoit ceux-cy en grandeur. Le Gouverneur fut receu avec une grande satisfaction du Roy , du Prince , & de tout le Peuple , & l'envie fut telle d'aller promptement recevoir ce Pere, qu'on prepa-

228 **MERCURE**

ra aussi-tost quantité de Barques. Les presens qu'il avoit envoyez firent grand bruit. Chacun s'empressoit à les aller voir , & pour en obtenir la permission du Roy, il falloit auparavant tuer & manger un Porc chez soy , & faire une grande Feste. Le Gouverneur ayant esté renvoyé , comme le soin d'emmener du monde avec luy le fit tarder en chemin , le Roy qui estoit impatient , envoya son Beau-Frere en haste pour feliciter le Pere de Ventimille sur son heureuse arrivée. Le Prince de son

cofté luy depescha fon Frere & fes Fils , & il sembloit que ce fussent autant de Couriers, qui alloient du Roy au Pere, & du Pere au Roy. Quand le Gouverneur fut de retour, il luy livra les presens qu'il avoit receus pour luy. Ces presens estoient du Ris, des Bengales, qui font une sorte de Cannes du Pays , quelques morceaux de bois odorant , des Herbes aussi odorantes , & d'autres herbes avec leurs racines melées de terre , marque la plus grande parmy eux qu'ils puissent donner d'estime & d'at-

230 MERCURE

tachement, puis qu'on luy faisoit connoistre par là, qu'on le faisoit Maistre & Seigneur de cette terre. Pendant cela, il luy venoit des visites continues de tous les lieux où l'on avoit connoissance de son arrivée, & on les faisoit de nuit, personne n'osant venir de jour, par la crainte qu'on avoit du Roy de Malay. Chacun emportoit quelque present de ce Pere, selon que ceux qui le venoient voir estoient plus ou moins considerables, & les plus pauvres le prioient de vouloir bien re-

cevoir, les uns deux ou trois œufs, les autres une poule, & d'autres un petit panier de ris, ou quelques morceaux de bois couverts de poudres d'odeur. Pour de l'or, il ne voulut point en accepter, & même il n'auroit reçu aucune chose, s'il n'eust remarqué qu'ils s'en retournoient mal satisfaits, ce qui l'obligea de ne pas refuser ce qui estoit de peu d'importance. Trois mois se passerent, sans que le dessein de l'entrée du Pere pust s'effectuer. Le Roy & la Reine de Malay ayant envoyé dire au

222 MERCURE

Capitaine du Vaisseau qui l'avoit amené, qu'il prist bien garde à ne le pas laisser aller chez les Beagius, avant que l'on eust conclu la Paix, qui estant faite deviendrait plus ferme & moins sujette à se rompre, quand il seroit parmy eux; que cependant ils luy fourniroient tout ce qui luy seroit nécessaire pour sa seureté & sa subsistance, & qu'après la Paix ils l'envoyeroient aux Beagius accompagné de soixante Barques. Le Capitaine ne voulant causer aucun chagrin au Roy de Ma-

lay , en donna beaucoup au Pere , à qui chaque instant sembloit une éternité , par le prejudice qu'un pareil retardement pouvoit apporter au Salut de ces pauvres aveuglez. Les Beagius ne souhaitoient pas avec moins d'ardeur que luy qu'il vinst dans leur terre. Ainsi une nuit le Beaufrere du Roy , accompagné du Frere & des Fils du Prince , se rendit à la Barque du Pere , & ils le prierent avec de grandes instances de ne point remettre à un autre temps ce qu'il leur avoit laissé

Nov. 1691.

V

234 MERCURE

esperer. Quelque envie qu'il eust de les satisfaire sans le consentement du Roy de Malay, il crut qu'avant que de rien resoudre il devoit parler au Capitaine. Lors qu'il fut venu, les Beagius luy dirent qu'après avoir attendu le Pere depuis plus de trois mois avec de grandes incommoditez, ils estoient resolus de l'emmener avec eux, puis que la Paix n'estoit pas encore en estat de se conclurre, à cause des pretentions du Roy de Malay. Le Capitaine qui estoit Chretien, & qui aimoit fort le

Pere, se laissa persuader, malgré la parole qu'il avoit donnée au Roy de Malay, de sorte qu'il prit le dessein de l'aller mettre luy-mesme entre les mains du Roy des Beagius, & du Prince. Ainsi le 25. de Juin de l'année dernière, après que le Pere eut dit la Messe, il fit entrer dans l'Esquif de son Vaisseau, & le jour suivant il arriva avec luy, & quelques Portugais dont il fut accompagné, au lieu où le Roy & le Prince s'estoient rendus pour le recevoir, avec environ huit cens personnes,

dans vingt Barques. Ils entre-
rent l'un & l'autre dans l'Es-
quif. Le Roy s'approcha du
Pere, luy baïsa la main, & le
Prince s'estant jetté à ses pieds,
y demeura fort longtemps sans
vouloir se relever, avec de si
grandes marques d'humilité,
que les Portugais en furent
surpris. Le Capitaine fit un
long Discours au Roy & au
Prince, pour leur declarer que
le Pere en venant chez eux,
n'avoit en veüe que le salut
de leurs ames, & l'avantage de
leur montrer les erreurs dans
lesquelles ils vivoient, & qu'ils

ne devoient attendre de luy
aucunes richesses, parce qu'il
n'en avoit point; ny craindre
qu'il voulust avoir les leurs,
qu'il ne regardoit que comme
des choses dignes de mépris.
Il leur expliqua ensuite la ma-
niere dont il vouloit vivre,
conformement à ce que luy
prescrivoit la Regle des Thea-
tins, & ajouta que s'ils vou-
loient bien le recevoir aux
conditions qu'il leur mar-
queroit, & promettoient de le
bien traiter, il le laisseroit
parmy eux un an entier avant
que de venir le reprendre.

Tous répondirent qu'ils acceptoient avec joye les conditions qu'on leur proposoit , & le Pere en voulut passer une obligation écrite de son propre sang ; mais le Capitaine ne le permit point. Le Roy , le Prince , & quelques autres se vestirent à la Portugaise avec des habits qu'on leur donna , & on mit une Banniere avec les Armes de la Couronne de Portugal , à la poupe d'une grande Barque neuve , que le Roy avoit fait faire exprés pour le Pere , avec un Trône au milieu. Il emporta avec

luy une grande Croix faire d'un bois incorruptible, avec les Armes royales, pour la planter au premier lieu qu'il habiteroit. Le Capitaine prit congé du Pere, & s'en retourna à Macao, & par l'ardeur que ces Peuples ont montrée de l'attirer parmy eux, il y a Sujet de croire que la plupart auront reçu le Baptême, & que si la sainte Congregation envoie en ce Pays-là de zelez Sujets, on y aura dans peu de temps une des plus belles Missions de tout l'Orient.

Je vous ay parlé plusieurs

240 MERCURE

fois de M^r l'Abbé d'Auvergne, lors qu'il a soutenu en Sorbonne. Ce jeune Prince ayant esté nommé par le Roy Chanoine de Strasbourg, prit possession de ce Canoniat le 10. de ce mois, & on n'y observa aucune autre ceremonie, sinon, que le plus ancien des Comtes, (c'est ainsi qu'on appelle les Chanoines du grand Chapitre) levint prendre dans la Sacrificie, & le conduisit à un autre endroit qui pourroit servir à tenir le Chapitre, & où pourtant on ne le tient point. Là cet ancien Chanoine, qui est

M^r

M^r le Comte de Mandrecheit l'Ainé, luy fit faire sa Profession de Foy, & le Serment d'observer les Statuts du Chapitre, & entre autres choses, de ne recevoir jamais personne à estre Chanoine, qui ne soit descendu de Comtes de tous les seize quartiers. Cela se fit en presence de tous les Officiers du Chapitre. Ensuite on le conduisit à la place qu'il devoit occuper au Choeur, & il alla après chez M^r le Comte de Mandrecheit, où se tenoit le Chapitre, selon la coutume de le tenir chez l'ancien

Nov. 1691. X

242 MERCURE

Chanoine. L'habit de ces Comtes est fort noble. Ils ont une Robe de velours cramoisy, avec des boutonnières or & soye, devant, derriere, & a costé. Par dessus est le Surplis, & au-dessus une Aumusse de petit gris bordé d'Hermine. C'est à proprement parler un Camail, ou petit Mantelet, comme celuy des Evesques. Ils n'ont qu'un petit bonnet de Velours noir sur la teste. M^r l'Abbé d'Auvergne est le premier François qui soit entré dans ce Chapitre, & de la maniere qu'il a

commencé , on peut dire , qu'on y en trouvera peu qui s'acquittent mieux de leur devoir. Il y a vingt-quatre Chanoines , dont deux seulement sont Capitulaires. Ordinairement ce sont Princes d'Allemagne, ou Comtes de l'Empire qui seront remplacez à l'avenir par ceux de nos Princes ou autres Grands Seigneurs, qui pourront faire leurs preuves.

Voicy les noms des personnes considerables de l'un & de l'autre sexe , dont j'ay appris la mort depuis ma dernière Lettre.

244 MERCURE

Messire Denis Feydeau, Seigneur de Brou , la Ville-neuve , Prunelay & autres lieux , Maître des Requestes ordinaires de son Hôtel, & Président au Grand Conseil. Il a esté Conseiller au Parlement de Paris, puis en 1671. Maître des Requestes , Intendant de Justice à Rouën , & Président au Grand Conseil en 1689. Son Frere Henry Feydeau de Brou est Evêque d'Amiens , Docteur en Théologie de la Faculté de Paris , & cy-devant Aumonier du Roy. Cette Famille Originnaire de la

GALANT. 245

Marche a donné plusieurs Branches , que je ne vous particulariseray point , vous en ayant déjà parlé en plusieurs occasions. Je m'attacheray seulement à celle des Feydeau de Brou. Jacques Feydeau, celebre Docteur en Droit en la Ville de Cahors , eut deux Fils, sçavoir Guillaume Feydeau, l'aîné, dont descendent Mrs Feydeau de Vaugien , Chevaliers de Malthe , Chanoines de Nostre-Dame de Paris , Conseillers au Parlement, & President en la Cour des Monnoyes. Le second fils

X iij

246 MERCURE

de ce Jacques Feydeau Docteur , fut Joseph Feydeau S^r de Prunelay, qui vint ainfi que son Frere ainé Guillaume s'établir à Paris. Il eut deux fils , dont l'ainé fut Denis Feydeau Seigneur de Brou , qui epoufa Marguerite le Maire, puis Gabrielle Hennequin, Fille d'Oudart Hennequin , Seigneur de Chanteraine , Maistre des Comptes , & de ces deux Femmes font venus neuf enfans , trois fils & fix filles, dont l'une fut mariée à M^r de Maupeou Prefident en la Chambre des Comptes ,

une autre à M^r de Lesrat, President en la troisième Chambre des Enquestes du Parlement de Paris, une autre à M^r Anjorant, Seigneur de Claye, une autre à M^r le Camus, President en la Chambre des Comptes & Contrôleur general des Finances, & une autre Fille à M^r du Gué de Baignols, Maître des Requestes. L'aîné des Fils fut Henry Feydeau, Seigneur de Brou, qui s'est marié à une fille de la famille de Roüillé à Paris, dont viennent feu M^r le President Feydeau de Brou qui

X iiij

vient de mourir, & M^r l'E-
vesque d'Amiens. L'autre fils
de Denis Feydeau de Brou, fut
Charles Feydeau, Seigneur de
Calende, Maistre des Comp-
tes à Paris, qui epousa Anne
Charpentier, fille de Michel
Charpentier, President à Mor-
tier au Parlement de Metz,
dont sont venus deux fils,
l'aîné Henry Feydeau, Sei-
gneur de Calende, Conseiller
au Grand Conseil, puis Presi-
dent en la quatrième Cham-
bre des Enquestes du Parle-
ment qui a epousé la fille de
M^r Fraguier, Seigneur de

Longperier Conseiller en la Grand' Chambre. Le second fils François Feydeau, Seigneur du Pleffis, reçu en 1684. Maître des Requestes, & Intendant de Justice à Pau, a épousé une fille de la famille des le Fevre d'Ormesson. Le troisième fils de Denis Feydeau de Brou fut François Feydeau, Abbé de Bernay, Conseiller Clerc au Parlement de Paris. Antoine Feydeau, second fils de Joseph Feydeau, fut Seigneur du Bois le Vicomte, & Tresorier de l'Epargne. Il eut deux En-

250 **MERCURE**

fans , ſçavoir Antoine Fey-
deau, Seigneur du Bois le Vi-
comte, qui s'eſt rendu Capu-
cin, appelé le Pere Iſidore , &
une Fille qui epouſa en 1622.
Timoleon de Daillon , Com-
te du Lude , dont eſt venu
Henry de Daillon Duc du Lu-
de , Comte de Pontgibault ,
Marquis d'Illiers, & de Boüil-
lé , Baron de Briançon , Che-
valier des Ordres du Roy ,
Gouverneur du Chateau &
Ville de St. Germain en Laye,
Grand Maïſtre de l'Artillerie
de France , & Surintendant
des Poudres & Salpeſtres ,

GALANT 251

Colonel du Régiment des Fuzeliers du Roy , Lieutenant General des Armées de Sa Majesté , auparavant premier Gentilhomme de la Chambre mort en 1685. sans Enfans. Le Lude porte *d'azur à la Croix engrelée d'argent*. Feydeau porte *d'azur au chevron d'or , accompagné de trois Cequilles de mesme*.

Dame Catherine Scarron ,
Veuve d'Antoine d'Aumont ,
Duc d'Aumont , Pair & Maréchal de France , Chevalier des Ordres du Roy , Gouverneur de la Ville de Paris & du

252 MERCURE

pays de Boulenois , morte
 âgée de quatre-vingt-quatre
 ans. Elle estoit Mere de Louïs-
 Marie d'Aumont, Duc d'Au-
 mont , Pair de France , pre-
 mier Gentilhomme de la
 Chambre du Roy , Marquis
 de Villequier , d'Isles & de
 Nolay Comte de Berjé , Ba-
 ron de Chappes , Rochetaille,
 Joncy , Estrabonne, Seigneur
 de Fayelle, leLis, la Motte-la-
 Forest, Grailly & laTour, Bril-
 lebaut , Gouverneur de Bou-
 logne , Pais de Boulonnois ,
 Tour d'Ordre, Estapes & Fort
 de Monthulin , cy - devant

GALANT. 253

Capitaine des Gardes du Corps du Roy. Il épousa en premières Noces Madeleine Fare le Tellier, Fille de Michel le Tellier, Chancelier de France, morte le 22. Juin 1668. dont il a deux Filles. L'aînée, Elizabeth - Madeleine Fare d'Aumont, mariée le 14. Octobre 1677. à M^r le Marquis de Beringhen, premier Ecuyer du Roy en la petite Ecurie. La seconde Fille est Anne-Charlotte d'Aumont, mariée le 4. Février 1683. à M^r le Marquis de Crequi, Fils aîné de feu M^r le Maréchal de Cre-

254. MERCURE

qui. M^{le} le Duc d'Aumont a épousé en secondes Noces, le 28. Novembre 1669. Françoise - Angelique de la Motthe - d'Houdancourt, Fille du défunt Maréchal de la Motthe - d'Houdancourt, & de Louïse de Prie, Gouvernante de Messieurs les Enfans de France, dont est venu un Fils, Marquis de Chappes, né le 30. Mars 1671. Feu Madame la Maréchale d'Aumont a eu encore trois Enfans; sçavoir Charles d'Aumont, Abbé d'Uzerche & de Longuilliers, né le treisième Novembre

1634. Anne - Louïse d'Aumont , mariée au Comte Charles de Broglio , Gouverneur d'Avennes ; Lieutenant des Armées du Roy , dont elle a eu deux Filles , & Catherine-Marie d'Aumont , Religieuse à l'Abbaye au Bois. La branche aînée de cette Famille d'Aumont est perie en la personne de Cesar d'Aumont , Marquis d'Aumont , Gouverneur de Touraine , Comte de Clervaux & de la Guierche , Seigneur d'Ivry-les-Châteaux , qui épousa la Fille de feu M^r Amelot de

258 MERCURE

Carnetin , President aux Re-
questes du Palais , & Sœur de
M^r Amelot, Marquis de Man-
regard , premier President en
la Cour des Aides , dont sont
venuës quatre Filles ; l'une
mariée à M^r Fouquet, Mar-
quis de Mezieres , premier
Ecuyer de la Grande Ecurie;
une autre Fille morte en 1658.
& deux autres Filles, appellées
Mademoiselle de la Guierche,
& Mademoiselle d'Aumont-
de Clervaux. D'Aumont por-
te d'argent, au Chevron de gueu-
les , accompagné de sept Merle-
tes de mesme , quatre en chef &

GALANT. 257

trois en pointe. Ils écartelent de Villequier, Chabor, Luxembourg, des Baulx, de Maillé, & de Rochebaron.

Dame Marie Balzac d'Enragues. Elle estoit Veuve de Messire Ferdinand, Comte de Marchin. Chevalier de la Jartiere. Elle s'estoit retirée au Convent des Religieuses de la Croix, Fauxbourg Saint Antoine, où elle est morte âgée de soixante & quatorze ans.

Messire Pierre-François Jacques, Seigneur de Vitry près Paris, du Deluge & autres

Nov. 1691.

Y

258 MERCURE

lieux, receu le 6. Avril 1685.
Conseiller en la premiere
Chambre des Enquestes du
Parlement. Il estoit fils de
feu N. . . . Jacques, Seigneur
de Vitry près Paris, Greffier
en Chef du Parlement.

Dame Marie Plastrier, veu-
ve de Claude Gobelin, Con-
seiller du Roy en ses Conseils.
La Famille des Gobelin a don-
né divers Presidens en la
Chambre des Comptes, &
plusieurs Conseillers aux au-
tres Compagnies Superieures.
Il en est venu aussi plusieurs
Capitaines & autres personnes
de marque.

GALANT. 259

Messire Martin Grandin
Prestre, Doyen & ancien Syn-
dic de la Faculté de Theolo-
gie, Senieur de la Maison &
Société de Sorbonne, Profes-
seur en Theologie & Princi-
pal du College de Dinville à
Paris. Il est mort âgé de 87.
ans, s'estant acquis une estime
generale par la profonde Do-
ctrine. C'estoit un des plus
celebres Theologiens de ce
Siccle. On s'empressoit à le
consulter, & ses avis ont esté
suivis en plusieurs affaires
d'importance. Il avoit esté
receu Docteur en Theologie

Y ij

260 MERCURE

le 20. Juillet 1638.

François Pinsson receu en 1633. Avocat au Parlement. Il estoit ainsi que son deffunt Pere celebre Jurisconsulte, & l'un des plusçavans hommes de ce temps pour les matieres Beneficiales dont il a donné divers Ouvrages receus avec un applaudissement universel. Il est mort dans un âge extrêmement avancé, & laisse plusieurs enfans dont l'aîné est Abbé de Noyers en Touraine, & un autre, Avocat au Parlement & sieur des Rioles. Il estoit natif de Bourges où M^r

Pinsson son pere passoit pour un Docteur tres-celebre.

Ma derniere Lettre vous apprend la mort de M^r le Coq Conseiller en la Grand'Chambre, & l'on m'a fait remarquer que j'ay oublié à vous dire que Jean le Coq son pere estoit mort Doyen du Parlement de Paris. Quant à son Ayeul Jean le Coq Seigneur d'Egrenay, que je vous ay dit estre Avocat au Parlement, il estoit Substitut du Procureur General, & avoit commencé par là de la maniere que les jeunes gens commencent. Il mourut

262 MERCURE

jeune , & n'avoit esté Avocat que parce qu'il le faut estre pour posseder une Charge dans la Robe. Antoine le Coq son Bisayeul , Conseiller au Parlement, estoit fils de Gerard le Coq qui avoit épousé la Nièce du Cardinal de la Baluë. Ce Gerard le Coq, Maistre des Requestes, dignité considerable, puis qu'il n'y en avoit que quatre en ce temps-là, avoit une sœur mariée à un de la Maison de Bureau , Grand Maistre des Arbalestriers de France , ou Grand Maistre d'Artillerie , & un Frere Che-

valier de Rhodes. Il estoit Fils d'un le Coq President au Parlement , petit Fils , ou arriere petit Fils de Jean le Coq Avocat General au Parlement. Ce fut le premier qui exerça cette grande Charge lors que le Parlement fut sedentaire à Paris. On l'appelloit *Ioannes Galli*, & il a fait plusieurs Traitez de Jurisprudence. Il fut aussi Conseiller d'Estat du Roy Charles VI. & Seigneur d'Egrenay, Couperay, Dombsembray, Vaularcinne, Conlaville, & des Porcherons. C'estoit le huitième Ayeul du dernier mort,

264 MERCURE

mais non pas celuy dont il descendoit. Ce Jean le Coq, Avocat General au Parlement de Paris, ne vivoit pas sous le Regne du Roy Jean, comme je vous l'ay marqué; mais du temps de Charles VI. Il estoit Fils d'un autre Jean le Coq, Sur-Intendant des Finances, sous le nom de Maistre de la Chambre aux deniers de France du temps du Roy Jean, parce que c'estoit le Maistre de la Chambre aux deniers qui avoit de ce temps là l'administration des Finances. C'est une Charge des plus anciennes,

ciennes, puis qu'elle subsiste encore ; mais elle n'est pas dans son même lustre, celui qui en fait la fonction à présent, n'ayant qu'un certain détail des Finances. Ce Jean le Coq, Surintendant des Finances, avoit épousé une Mailly, & fut honoré par le Roy Jean de la qualité de Chevalier pour toute sa postérité, à cause des bons services rendus par luy à l'Estat. Les Lettres patentes sont en la possession de la Famille. Ce fut luy qui fit bastir le Château des Porcherons, où le

Novembre 1691. Z

266 MERCURE

Roy Jean a demeuré, & où il a donné nombre de patentes; ce qui se voit dans l'Antiquité de Paris, par le *Datum in castello nostro Porchionorum*. Il estoit Frere de Robert le Coq, Evêque de Laon, dont il est beaucoup parlé dans l'Histoire du temps de ce Roy.

Le 12. de ce mois, M^r le Tellier, Marquis de Barbezieux, Secrétaire d'Etat, Chancelier & Garde des Sceaux des Ordres du Roy, épousa Mademoiselle d'Usez, fille d'Emanuel de Crussol, Duc d'Usez, premier Pair de France,

Chevalier des Ordres du Roy,
Prince de Soyon, Comte de
Crussol, d'Apcher & de Saint
Chely, Baron de Levis, de
Florenfac, de Bellegarde, Re-
moulins, Aymargues, & de
S. Genier, Seigneur d'Assier &
de Capdenat, Gouverneur de
Xaintonge & d'Angoumois,
Villes d'Angoulesme & Xain-
tes, Colonel du Regiment
de Crussol, & de Marie-Julie
de Sainte Maure, fille de feu
M^r le Duc de Montausier.
Cette Maison est une des
considerables du Royaume.
Sans remonter aux Siecles plus

Z ij

268 MERCURE

éloignez, Louïs , Baron de
Crussol, Senechal de Poitou;
Gouverneur de Dauphiné,
Grand Pannetier de France,
Chambellan de Louïs XI,
Chevalier de l'Ordre du Roy,
épousa Jeanne de Levis - de
Florenzac , dont vint Jacques,
Baron de Crussol, Grand Pan-
netier de France , qui épousa
Simonne, Vicomtesse d'Uzez.
De ce mariage est venu Char-
les de Crussol, Vicomte d'U-
zez , Grand Pannetier de Fran-
ce, qui épousa Jeanne Gour-
don de Genouillac, fille du
Seigneur d'Assier , Grand

Ecuyer & Maître de l'Artillerie de France, & en eut Jacques de Crussol, Duc d'Uzez, Pair de France, Comte de Crussol, Gouverneur du Languedoc. Jacques de Crussol épousa Françoise de Clermont Tallard, & fut pere d'Emanuel, Duc d'Uzez, Pair de France, Prince de Soyon, qui a épousé en premieres Noces Ebrarde de S. Sulpice, & en secondes Marguerite de Flageac. Le Fils d'Emanuel fut François de Crussol, Duc d'Uzez, Pair de France, Prince de Soyon, Chevalier des Or-

Z iij

270 MERCURE

dres du Roy, dernier mort,
 qui avoit épousé Marguerite
 d'Apcher, aujourd'huy vi-
 vante, Dame d'une piété &
 d'une vertu exemplaire, dont
 sont venus M^r le Duc d'Uzez
 d'à present, Louis de Crussol,
 Baron de Florenzac, l'un des
 Seigneurs choisis par le Roy
 pour estre auprès de Monsei-
 gneur le Dauphin, cy-devant
 Cornette de la seconde Com-
 pagnie des Mousquetaires, qui
 en 1668. épousa Mademoiselle
 de Senneterre; Anne Margue-
 rite de Crussol, mariée à M^r le
 Marquis de Merviel, & deux

Religieuses aux Carmelites du Fauxbourg S. Jacques, & en l'Abbaye d'Hieres. M^r le Duc d'Uzez, & Dame Marie Julie de Sainte Maure son Epuse, ont plusieurs fils, sçavoir, Louis de Crussol, Marquis de Ramboüillet, Jean-Charles de Crussol, Seigneur d'Assier, le Comte d'Uzez, le Seigneur d'Aymacgues, & un autre Fils. L'Aînée de leurs Filles fut mariée en 1686. à M^r le Marquis d'Antin, Colonel du Regiment de l'Isle de France, & Lieutenant general de la haute & basse Alsace. Cette

Z iij

272 MERCURE

Maison porte au premier  dernier de Crussol, qui est facé d'or & de sinople, parti de Leviz qui est d'or à trois Chevrans de sable. Au second  troisième de Genouillac, qui est d'azur à trois Etoiles d'or mises en pal, écartelé d'or à trois bandes de gueules, qui est de Galiot, sur le tout des grands quartiers de gueules à trois bandes d'or, qui est d'Usez.

M^r le Marquis de Barbesieux, Secrétaire d'Estat, est vigilant & laborieux, & puis que le Roy a bien voulu luy laisser remplir cette grande

Charge, on ne peut douter qu'il n'en soit digne. Mademoiselle d'Usez a beaucoup d'esprit, & est fort bien faite. Tout s'est fait avec éclat & magnificence dans ce Mariage, tant pour les presens des deux Familles, que pour les repas.

Le Jedy 22. de ce mois, l'Academie Françoisse s'estant assemblée au nombre de vingt cinq, pour remplir la place qui estoit demeurée vacante par la mort de M^r de Benfécade, après avoir écouté les propositions qui luy furent

274 MERCURE

faites de plusieurs sujets considérables, se choisit elle-même M^r Pavillon. Il y avoit long-temps que sa réputation & ses ouvrages, avoient fait désirer à tous ceux qui la composent de le mettre de leur Corps, mais sa modestie, & l'empressement qu'il avoit de songer plustost à ses amis qu'à luy-mesme, les avoit empêchez jusque-là de se satisfaire. Le Roy à qui il fut proposé comme celuy qui avoit eu le plus de suffrages, luy a donné son agrément, & toute la Cour, & Paris y ont applaudi.

M^r Pavillon est d'une famille où la pieté & l'esprit ont toujours brillé avec beaucoup d'avantage. Il est Neveu de ce fameux M^r Pavillon, Evêque d'Aler, la gloire de l'Episcopat, qui du temps de Louis le Juste, ne prit pas moins de mesures pour le fuir, que les Ambitieux ont d'empressement à le rechercher. M^r Pavillon, qui vient d'estre élu par l'Academie Françoise, commença sa carrière au Parlement de Metz en qualité d'Avocat General. Il y fit des actions si cele-

276 **MERCURE**

bres, qu'on venoit l'entendre de toutes parts, & sa reputation faisoit songer à luy donner de plus grands Emplois, quand une aventure qui arresta les desseins qu'on avoit pour lui, le fit resoudre à se retirer de Metz, où cét illustre Senat ayant fait tout ce que l'on crut possible pour le retenir, a toujours compté sa perte pour un malheur qu'il estoit mal-aisé de reparer. Depuis ce temps-là M^r Pavillon a toujours vécu en Philosophe, sur qui la fortune n'a aucun pouvoir. Son Cabinet

& ses Amis luy ont tenu lieu de tout, Il est sorti de sa plume differens ouvrages d'un caractere qu'on ne scauroit imiter. Quelque sujet qu'il ait choisi, il l'a toujours traité en honneste homme, avec une delicatessc & un goust qui le font connoistre, avant mesme que l'on sçache qu'il en soit l'Auteur. Il n'ignore rien de l'antiquité profane ou sacrée. Il connoist parfaitement la Religion, & s'est souvent servi de ses lumieres, pour ramener à la veritable Eglise, des personnes que l'erreur en

278 MERCURE

avoit séparées , & qui avoient échapé aux meilleurs Ouvriers. Il a une probité exacte & severe pour luy, & une si grande indulgence pour les autres , qu'il cherche toujours à excuser leurs deffauts, & leurs foibleffes. Il est homme de bien & exact dans ses devoirs, sans aucun fard , & avec les qualitez des meilleurs Catholiques , il n'a rien de ceux qui en veulent tirer avantage. Son cœur est peint dans ses ouvrages de Vers ou de Prose , aussi bien que le caractere de son esprit , & l'Aca-

demic ne sera jamais à plaindre si elle a toujours de pareils sujets. Je vous envoie les derniers Vers qu'on a veus de luy. Ils prouvent parfaitement bien, qu'il n'est point nécessaire de se retirer du monde pour bien travailler à son salut, pourveu que l'on y demeure dans l'obeïssance que l'on doit à Dieu, & qu'on soit exact à suivre ses loix, sans s'abandonner à son caprice.

*Heureux qui se trouvant trop
foible & trop tenté,
Du monde enfin se débarasse!*

280 MERCURE

Heureux qui plein de charité,
Pour servir le prochain, y conserve
sa place !

Differens dans leur veüe, égaux en
piété,

L'un espere tout de la Grace,
L'autre apprehende tout de sa fragi-
lité.

2

Ce monde que Dieu mesme exclus
de son partage,

Non pas le monde qu'il a fait.

C'est ce que l'homme impie ajoute à
son Ouvrage,

Qui fait que son Auteur l'abandon-
ne & le hait.

Observez seulement le peu qu'il vous
ordonne,

Et sans cesse le benissant,

Usez de son present, mais tel qu'il
vous le donne,

GALANT. 281

*Et vous n'aurez plus rien qui ne soit
innocent.*

S

*Crois-tu que le plaisir qu'en toute la
Nature*

*Le Premier Estre a répandu,
Soit un piège qu'il a tendu
Pour surprendre sa Creature ?*

*Non, non ; tous ces biens que tu
vois*

*Te viennent d'une main & trop bonne
& trop sage,*

*Et s'il en est quelqu'un dont les di-
vines Loix*

*Ne te permettent pas l'usage,
Examine-le bien, ce plaisir prétendu,
Dont l'appas tâche à te séduire,
Et tu verras, ingrat, qu'il ne t'est
deffendu,*

Que parce qu'il pourroit te nuire.

Nov. 1691.

A a

2

*Sans ses loix & l'heureux secours
 Qu'elles te fournissent sans cesse,
 Comment avec tant de foiblesse,
 Pourrois-tu conserver & tes biens &*
tes jours!

*Exposé chaque instant à mille & mille
 injures,*

*Rien ne rassureroit ton cœur épon-
 vanté,*

*Et ses justes Decrets contre qui tu
 murmures,*

Font ta plus grande seureté.

S

*Voudrois-tu que la Providence
 Eust réglé l'Univers au gré de tes
 souhaits,*

*Et qu'en te comblant de bienfaits,
 Dieu t'eust encor soustrait à son obeis-
 sance?*

Quelle étrange société

*Formeroit entre nous l'erreur & l'in-
justice ,*

*Si l'homme independant n'avoit que
son caprice*

Pour conduire sa volonté!



On commence à debiter un
livre nouveau qui a pour titre,
*Reflexions sur les deffauts ordi-
naires des Hommes & sur leurs
bonnes Qualitez.* Je vous en
parleroïs avec la distinction
qui luy est deuë, si celuy qui
l'a fait estoit moins de mes
amis ; mais l'interest que je
prens en ce qui touche sa gloi-
re, pourroit rendre mon té-
moignage suspect. Ainsi je

A a ij

me contenteray de vous assurer que cet Ouvrage ne peut manquer de vous plaire, tant par les manieres que l'on a choisies, que par la maniere dont elles sont traitées, & que vous n'aurez point à regretter le temps que vous donnerez à une lecture si agreable. Si je nommois l'Auteur de ce Livre, on demeureroit d'accord qu'il n'est jamais rien sorty de ses mains qui n'ait esté trouvé de bon goust, & qui n'ait répondu à l'idée que l'on s'en estoit faite. Il se vend dans la Salle

GALANT. 28,

Neuve du Palais au Dauphin,
chez la Veuve Gueroult.

Le sieur Quinet, Libraire
dans la grande Salle du Pa-
lais, a mis en vente un autre
Livre nouveau qui doit don-
ner beaucoup de plaisir à tous
ceux qui le liront. C'est une
Nouvelle Galante & Histori-
que, en deux Volumes, sous
le titre de, *La Duchesse de*
Medo. Les sentimens en
sont fins & delicats, & les
Dames qui ont de la peine à
se defendre d'aimer, trouve-
ront par cette lecture de-
quoy se fortifier contre leur

286 MERCURE

foiblesse , en voyant une Personne combatuë d'une forte passion , dont la raison la fait toujours triompher , malgré tout ce qu'elle en souffre.

Voicy les noms de ceux qui ont expliqué la dernière Enigme sur *le Jeu de Cartes* , qui en estoit le vray mot. M^{rs} de Guintrandy , Paget de Cabrieres , de la Bourgonniere , Turpin de Vitré , de Boulogne , de Beaurepaire, Avo-
cat au Parlement ; Bonnard de l'Hostel du Quesnoy place Royale ; le Marquis du Chastel Capitaine dans le Regi-

GALANT. 287

ment de Dragons , de l'Isle
du Ricar en Bretagne, Davoys
de Caën, Langliete, le Lie-
vre & son aimable épouse;
Jourdan & Fanchon rue Au-
briboucher, Saint Malo de la
rue Saint Denis, Allard du
mesme quartier, Tamiriste de
la rue de la Cerisaye, G. Hu-
tuge d'Orleans : le Rival du
Chasseur secret de la belle Fo-
rest de la Samaritaine; les nou-
veaux Mariez de la rue Saint
Jean de Caën; le petit Vende-
lain de la rue des Lavandie-
res; le Cadet fileur & son Frere;
le Prophete du grand Navire

288 MERCURE

de la rue Saint Denis ; le Cavalier fans peur & fans reproche de la rue d'Orleans au Marais ; le grand Amant de la rue Saint Jean de Caën, & la grande Collinette sa Confidente ; l'Amant de la charman-
te Marotte de la grande rue de la même Ville ; le Voyageur infatigable ; le fidelle Amant de la véritable princesse ; L'auteur du Busta fora délicieux ; l'Amant de la Belle à l'anagramme *je panche en amour* ; le Partoutte ravagé par la fureur d'Eole ; le sombre Morinville de la Croix Sainte de l'Isle ;

GALANT. 289

liole ; le Chevalier Discourtois ; l'Avocat pour & contre de l'aimable du Peinquer ; le Naturel de la rue de Richelieu ; les deux inconnus de vis à vis la rue Mafcon ; l'Ecrivain sans envie de la place Royale ; L'intrepide Karadence Capitaine ; L'Abbé Kirourio Aumosnier au Vaisseau S. Jean ; le Petit Menage ; le fidelle Amant vangé de sa perfide maistresse ; le Chevalier de nul lieu de la rue du petit Poids à Brest ; le gros Marchand de la grande rue des filets ; le grand Trompette des assem-

Nov. 1601.

B b

290 **MERCURE**

blées du Quay de la Berie à
Rennes? les cinq Heros : Mes-
demoifelles Couple de Sœurs
de vis-à-vis la rue Hamon à
Caën ; l'aimable Champion ;
la spirituelle Roland de Ve-
zoul : & la charmante Diane
de Befançon : la belle Blonde,
& la Sphere de la rue de la
Harpe : la Tranquille brune :
la charmante Diane de la rue
Montorgueil : la Princesse
Thomas de l'Isle, la charman-
te Brune de la court du Mort :
La douce & tendre Kermoile :
la trop tendre Kercadiou : la
belle Berrouse du Vicomte de

GALANT. 291

Lanuqui Capitaine de Dragons : la tendre Kerestecq de la rue de l'Academie à l'Hôtel de la Providence à Rennes : la Gouvernante du grand Bureau de Pharaon : la belle Chasseuse du Nicouët : la belle du quartier S. Dominique , tous de la mesme Ville , & la Sœur sans frère.

Voicy une Enigme dont le sens ne doit pas échapper à vos amis

ENIGME.

IL n'est rien de si grand dans l'E-
tat, dans la Loy,
Qui ne soit renversé par moy;
B b ij

292 MERCURE

*Mais aussi quand je suis heureuse ,
Mon pere en est comblé de plaisir &
d'honneur ,
Mesme recompensé , quand il a du
bonheur ,
D'une maniere avantageuse.
Me veux-tu deviner ? écoute bien,
Damon,
C'est par moy , par mon artifice
Que la vie est un jeu , que le Ciel
devient lice ,
Et le Monde , Demon ;*

Je vous envoie une Chançon
que j'entens chanter à tout le
monde. C'est un témoignage
qu'elle plaist. Lors que vous
aurez jetté les yeux dessus ,
vous en jugerez mieux que
personne.

1078

ves

ves

114

7i-

on

les

n-

ne

118

B

29

M

Mos

Mej

D

Me

C

La

Je

que

me

qu'

aur

AIR NOUVEAU.

DAns l'état ou je suis que mon
 cœur est à plaindre !
 L'honneur & le danger partagent mes
 soupirs ;
 Mais tandis que la gloire occupe mes
 desirs ;
 Cruel Amour , hélas ! combien tu
 me fais craindre !

Les Fils du deffunt Grand Vi-
 fir , ayant esté à la Porte, on
 leur a fait un accueil & des
 caresses extraordinaires , con-
 tre l'usage des Turcs , qui ne
 regardent les Enfans de ceux
 qui ne sont plus dans les em-

B b iij

plois, que comme des particuliers. Cette distinction fait voir que l'Empire Othoman croit devoir beaucoup à ce Grand Visir, ce qui ne seroit pas, s'il avoit perdu la dernière Bataille, comme les Imperiaux l'ont publié, & dont les suites doivent faire douter, puisque cette Victoire n'a rien produit pour ceux qui disent l'avoir remportée. Ainsi le Grand Visir peut estre mort de même que mourut le Grand Gustave après avoir triomphé. On doit demeurer d'accord, en examinant ce qui a été écrit là-dessus,

que les deux Partis ont beaucoup perdu , mais que la perte des Imperiaux ne peut estre de long-temps réparée , à cause du grand nombre d'Officiers qui ont pery dans cette action, & que la consternation a moins regné dans l'Empire Othoman qu'à la Cour de Vienne. Les Lettres de Constantinoble du 12. d'Octobre portent que tout y estoit en joye ce jour-là , & que toutes les Mosquées y avoient esté illuminées , à cause de la levée du Siege du Grand Waradin. Quant à la Paix, elle n'a

B b iiij

jamais esté si avancée qu'on l'a voulu faire croire , mais c'est la politique ordinaire du Prince d'Orange , de faire publier les choses qui luy seroient utiles, afin d'engager toujours les Alliez dans la continuation de la guerre , dont la France & luy tirent seuls de l'avantage , puisque la France a remporté beaucoup de Places importantes, & que la Guerre maintient ce Prince sur le Trône qu'il a usurpé. Il est vray que c'est aux dépens de l'Angleterre, qui rend à l'Europe tous les

millions dont elle a profité par son commerce , pendant qu'elle estoit neutre. Le Chevalier Hussy qui cherchoit à faire soulever les Turcs , faisoit courir le bruit parmy eux qu'on faisoit à la Porte des propositions de Paix avantageuses , ce qui n'estoit pas , mais il croyoit que le Divan , pressé par les peuples , seroit obligé d'accepter les veritables propositions qu'on faisoit , quoy que differentes de celles qu'il avoit semées parmy les peuples, & qui auroient esté trop prejudiciables aux

298 MERCURE

Chrestiens pour les vouloir faire. Ce n'est pas que le Prince d'Orange n'eust souhaitté que cette Paix se fust conclüe à leurs dépens. Il y a quelques Lettres qui portent que les troubles intestins que le Chevalier Hussy a voulu exciter à la Porte, n'ont pas contribué à le faire vivre long temps, mais cette nouvelle n'est pas encore bien éclaircie. Les Peuples d'Andrinople ont demandé hautement la Guerre, & le nouveau Grand Visir se trouve là-dessus du sentiment de celuy qui l'a pre-

cedé dans le Ministère. Il n'y a pas lieu d'en estre étonné, puis qu'il l'avoit choisi pour son Caimacan, ou Lieutenant à Constantinople, & qu'il est naturel qu'il eust jetté les yeux sur un homme de son caractère.

Les progrès du Roy de Pologne n'ont pas esté grands cette année, & si on examine les conquestes qu'il a faites, avec ce que la fatigue des marches a causé de pertes à son Armée, on trouvera qu'il a bien plus perdu que gagné. Aussi se plaint-il beaucoup de

300 MERCURE

l'Empereur , qui n'a point tenu la parole qu'il luy avoit donnée , de joindre un corps de Troupes aux siennes aussi-tost qu'il feroit entré en Moldavie.

Le Prince d'Orange a ordonné la levée de six à sept mille Dragons en Flandre , ayant pour but de faire deserter les Troupes d'Espagne en les payant mieux , & de se rendre par ce moyen plus puissant en ce pays-là que le Roy d'Espagne , afin d'y faire suivre ses volonte , & de se rendre maistre de quelques

Places , quand l'occasion s'en
presentera, sous pretexte de
les défendre. Le Conseil d'Es-
pagne qui penetre cette po-
litique, paroist fort embaz-
rassé.

Enfin M^r de Baviere s'en
retourne dans ses Etats , après
que ses Troupes se sont dis-
tinguées en Piedmont à la
sortie de la Garnison de Car-
magnole , qu'elles pillerent
generousement contre la foy
des Capitulations Quant aux
exploits qu'elles ont faits de-
vant la Place , ils n'ont pas
esté fort grands, puis qu'elles

302 MERCURE

ont demeuré onze jours à prendre ce que nous avions emporté en un seul jour. La Place leur auroit encore coûté plus de temps, s'il n'estoit venu des ordres du Roy pour la rendre. Après cette belle expedition, cet Electeur s'est fait battre devant Suze, où la perte des Ennemis a esté plus grande que les Nouvelles publiques ne nous l'ont marqué. Aussi est il difficile de sçavoir d'abord la verité de ce qu'on ne peut apprendre que par ses Ennemis. Je dis donc que leur perte a esté plus grande,

sur une Lettre de Thurin que j'ay veüe depuis peu. Elle porte que celuy qui l'a écrite y avoit vû entrer cinquante Chariots de bleſſez ; & le nombre des morts ayant eſté plus conſiderable , on peut juger qu'il faut que la perte ait eſté beaucoup plus grande que l'on n'avoit crû. Après ce deſavantage , & le chagrin d'avoir manqué Caſal , M^r de Baviere ſ'en retourne dans ſes Etats , d'où il eſtoit venu avec des Troupes nombreuses, & un gros attirail de Canon, & laiſſe aſſieger Montmelian.

304 MERCURE

Le 28. de ce mois, M^r le Marquis de Courtenvaux, Fils Ainé de feu M^r de Louvois, épousa Mademoiselle d'Estrées, Fille de M^r le Maréchal d'Estrées. Le Mariage se fit avec beaucoup de magnificence, & il y eut un grand nombre d'illustres Conviez. Je ne vous dis rien des Mariez, qui sont trop connus pour avoir besoin que l'on en parle. L'ancienne Maison d'Estrées, originaire de Picardie, a esté seconde en grands Hommes. Antoine d'Estrées, qui vivoit l'an 1460. fut pere d'un autre Antoine, &

GALANT. 305

ce dernier laissa Antoine d'Estrées III. du nom , Grand Maistre de l'Artillerie de France. Antoine d'Estrées son Fils, IV. du nom, posseda la mesme Charge , & fut Chevalier des Ordres du Roy en la premiere creation de 1578. De son Mariage avec Françoise Babou , Fille de Jean S^r de la Bourdaisiere , Maistre de l'Artillerie, il eut François-Louïs , tué au Siege de Laon en 1574. François Annibal , Duc d'Estrées , Pair & Marechal de France , Marquis de Cœuvres , Chevalier des Ordres du Roy , mort

Nov. 1691.

C c

306 MERCURE

en 1670. âgé de cent deux ans ; Diane, seconde Femme de Jean de Montluc , S^r de Balagny , Marechal de France, morte en 1595. Marguerite, mariée à Gabriel de Bournel, S^r de Namps ; Angelique, Abbesse de Maubuisson ; Gabrielle, Duchesse de Beaufort , dont Henry IV. eut Cesar Duc de Vendôme ; Julienne-Hippolite , Femme de George de Brancas , Duc de Villars , & Françoise, Femme de Charles Comte de Sanzay. François Annibal , Duc d'Estrées , Pair & Marechal de France, épou-

fa en 1622. Marie de Bethune, Fille de Philippes , Comte de Selles & de Charos , & en seconde Noces , Anne-Habert, Fille de Jean S^r de Montmor , Tresorier de l'Epargne , Veuve de Charles de Themines , S^r de Lausiere , laquelle estant morte en 1661. il prit une troisiéme alliance avec Gabrielle de Longueval , Fille d'Achille , S^r de Manicamp. De son premier Mariage sont sortis François Annibal II. du nom , Duc d'Estrées , Pair de France , Gouverneur de l'Isle de France , de Soissons , de

C c ij

308 MERCURE

Laon , &c. Ambassadeur à Rome , qui a laissé François Annibal III. du nom , aujourd'huy Duc d'Estrées ; Jean , Comte d'Estrées , Vice-Amiral , & Maréchal de France , Pere de Mademoiselle d'Estrées qui vient de se marier , & Cesar Cardinal d'Estrées. Les Enfans du second lit de François Annibal , Duc d'Estrées , Pair & Marechal de France , furent Loüis Marquis d'Estrées , tué en 1656. à la levée du Siege de Valenciennes , & Christine , premiere Femme de François-

Marie, dit Jules de Lorraine, Prince de l'Islebonne. M^r le Marechal d'Estrées s'est acquis beaucoup de reputation par les Victoires qu'il a remportées en 1676. & les deux années suivantes, sur les Hollandois, auxquels il enleva la Cayenne qu'ils avoient usurpée aux François. Il défit le General Beink à l'Isle de Tabaco, & leur prit ce Fort dans une autre occasion.

M^r le Duc de Noailles estant encore en Catalogne tout occupé du service, avant qu'il allast aux Etats du Languedoc

d'où l'on attend son retour ;
reçut une Lettre du Roy, par
laquelle Sa Majesté luy fai-
soit sçavoir qu'Elle luy don-
noit la Lieutenance de Roy
de Guienne, avec permission
de la vendre. Un present si
considerable fait sans le de-
mander, montre que le vray
merite n'a pas besoin de solli-
citation auprès du Roy, &
qu'il suffit de le bien servir
pour estre recompensé.

J'ay à vous parler d'un au-
tre present du Roy, qui a don-
né vingt millcécus à la Famille
de M^r le Marquis de Rothelin.

GALANT. 311

Il estoit Capitaine , premier Enseigne des Gens-d'Armes de Sa Majesté , & les commandoit le jour de l'action qui se passa à Leuse en Flandre le 19. de Septembre. Il y donna des marques d'une valeur singuliere , & y receut quatre grandes bleffures dont il mourut deux jours après à Tournay. Madame la Maréchale Duchesse de Navaille, & Madame la Marquise de Rothelin , sa Fille, en ont esté remercier le Roy, qui les a receuës d'une maniere fort distinguée. Elles étoient accompa-

312 MERCURE

gnées du jeune Marquis de Rothelin, qui n'ayant encore que 13. ans, ne s'est pas trouvé d'un âge à estre proposé pour la Charge qu'avoit M^r le Marquis de Rothelin son Pere.

Les six Vaisseaux du Roy étant enfin sortis de Dunkerque, après en avoir esté empêchez si long-temps, sont entrez au port de Brest depuis peu de jours avec une des deux Prises qu'ils ont faites assez considerables. Les noms de ces six Vaisseaux sont . l'Ecüeil , le Serieux , le Moderé , le Fidele, le Maure , & l'Entendu. Ils

Ils avoient un Brulot , & étoient commandez par M^r de Mericourt , un des plus anciens Capitaines de haut Bord. Voicy l'affaire. Un Vaisseau Anglois armé en guerre , & de 54 pieces de Canon , s'étant remis en mer pour croiser dans la Manche , encore une huitaine , fit rencontre d'un autre Vaisseau de guerre Ostendois de 44 pieces de Canon , qui luy dit qu'il devoit incessamment partir du Havre une petite Flote , & que s'il vouloit ils agiroient de concert : ce que l'Anglois

Novembre 1691. D d

ne manqua pas d'accepter. Un jour ou deux après, ils apperçurent nos Dunkerquois, & les crurent ceux du Havre. Ils allèrent au devant d'eux, & furent bien étonnez quand estant plus près, ils reconnurent que c'estoient des Vaisseaux de guerre; mais il n'étoit plus temps de reculer. Les nostres ayant commencé à faire force de voile, le Serein & le Modéré, meilleurs voiliers, arriverent sur eux, & après un combat assez disputé, ils s'en rendirent les maîtres. Le Serein estoit commandé

GALANT. 315

par M^r le Marquis de Blenac, & le Moderé par M^r d'Eury, qui a eu M^r des Cartes son Lieutenant assez blessé à la poitrine d'un coup de Ponton, mais non penetrant, & d'un éclat de grenade à une jambe. Comme il vint jusques à trois fois à l'abordage sur l'Ostendois, qui se deffendit bien mieux que l'Anglois, & qui ne seferoit pas rendu si tost si le Capitaine n'eust esté tué, il eut trente-cinq hommes hors de combat, ruez ou blesez. L'Ostendois perdit du moins deux cens hommes,

Bb ij

316 MERCURE

& son Vaisseau ayant esté trop endommagé pour le pouvoir ramener à Brest, on l'a laissé avec tous ses blesez, à la Hogue, le plus prochain Port. Vous remarquerez, Madame, qu'il semble que les Ennemis n'ayent gardé tout l'Esté nos six Vaisseaux devant le Port de Dunkerque, d'où ils les ont empêchez de sortir, qu'afin qu'après la Campagne faite ils leur prissent à eux mesmes les deux Vaisseaux dont je viens de vous parler.

On apprend de Chambery,

GALANT. 317

par une Lettre du 13. de ce mois, qu'on avoit commencé à remuer la terre à Montmelian, la nuit du 17. au 18. pour faire une Ligne de communication des quartiers, ce qui avoit réussi heureusement en peu de temps, & avec perte de peu de Soldats. Toutes choses peuvent passer sans danger par le moyen de cette Tranchée, qui nous approche aussi du premier fossé. Le Canon a deü commencer à tirer le 25. & il doit y avoir trois Batteries sans celles des Bombes, dont il y en a une sur

D d iij

318 MERCURE

une hauteur qui desolera le Donjon. Il y arrivoit encore des Troupes de Suse, le jour qu'on a écrit cette Lettre. Voicy le détail des Brigades des Troupes qui forment ce Siege.

A CROUET.

M^r de Genlis , Brigadier.

Navarre.

La Fare.

Maulevrier.

Bigorre.

A S. Pierre de Soucy.

M^r de Famechon.

Piedmont.

Bourbon.

Lorraine.

Foix.

A Francin.

M^r de Blenac.

1. du Royal.

2. du Royal.

1. d'Alsace.

2. d'Alsace.

A Francin.

M^r de Clerambaut.

Limoufin.

Moncassel. Clare.

A S. Pierre d'Albigny.

M^r de Thoy.

La Couronne.

Roüergue.

Languedoc.

320 MERCURE

M^r Hennequin , qui avoit été nommé Premier President de Rouën, ayant conservé sa Charge de Procureur General du Grand Conseil , M^r de Monthelon , Conseiller dans ce mesme Corps, a esté nommé en sa place pour estre Premier President de Normandie. Il est Petit-Fils d'un Garde des Sceaux de France , & je vous ay souvent parlé de sa Famille , aussi-bien que de celle de M^r le Chancelier le Tellier, ce qui m'a empêché de vous en rien dire , en vous apprenant les deux Mariages

GALANT. 321

de M^r de Courtenvaux, & de
M^r de Barbesieux, scs Petits-
Fils. Je suis, Madame, &c.

A Paris ce 30. Novembre 1691.

A V I S.

On donnera le 15. Decembre
prochain, la suite de l'Histoire
de la Vie du Prince d'Orange. Le
Recueil des six premiers Entreen-
tiens en forme de Pasquinades,
& tout rempli de Figures, ne se
vend que quarante sols.

T A B L E.

P

Relude.

<i>Lettre à Dom Crispin Botello.</i>	16
<i>Idille de Mr de Senecé.</i>	24
<i>Description des réjouïssances faites à Alep pour la prise de Nice & de Mons.</i>	39
<i>Mort de la Mere Agnés , ancienne Prieure des Carmelites du Grand Convent.</i>	64
<i>Eloge sur la mort de Mr de Louvois.</i>	75
<i>Réponse de Mr de la Brosse , Auteur de la Lettre sur les Vapeurs , à Mr Basonneau.</i>	85
<i>Nouvelle Carte des Pays-bas.</i>	157
<i>La Conspiration des Planetes & de-la Comete contre le Soleil.</i>	161
<i>Histoire.</i>	168
<i>Ouverture du Parlement, & tout ce qui s'est passé en cete occasion.</i>	192

T A B L E.

<i>Patentes du Roy pour l'établissement de l'Université de Dole à Besan- çon.</i>	201
<i>Benefices donnez par le Roy.</i>	211
<i>Grands fruits de la Mission du Pere Ventimille, Theatin, dans l'Iste de Borneo , avec un détail curieux de tout ce qui s'y est passé.</i>	216
<i>Mr l'Abbé d'Auvergne est receu Cha- noine du grand Chapitre de Stras- bourg.</i>	229
<i>Morts.</i>	243
<i>Mariage de Mr de Barbesieux & de Mademoiselle d'Usez.</i>	260
<i>Mr Pavillon est nommé à l'Academie Françoise à la place de Mr de Ben- serade.</i>	273
<i>Derniers Vers de Mr Pavillon.</i>	279
<i>Livres nouveaux.</i>	283
<i>Article des Enigmes.</i>	286
<i>Nouvelles de la Porte.</i>	293

TABLE.

<i>Nouvelles de Pologne</i>	299
<i>Nouvelles de Flandre.</i>	300
<i>Nouvelles de Piedmont.</i>	301
<i>Mariage de Mr le Marquis de Cour-</i> <i>teneux & de Mlle d'Estrées.</i>	304
<i>Presens faits par le Roy.</i>	309
<i>Détail de ce qui s'est passé à la prise</i> <i>d'un Vaisseau Anglois & d'un Os-</i> <i>tendois , par les Vaisseaux du Roy.</i>	312
<i>Nouvelles du Siege de Montmelian.</i>	316
<i>Mr de Monihelon est nommé premier</i> <i>President de Rouen.</i>	320

La Medaille doit regarder la pa-
ge 156.

L'Air doit regarder la page 293.



CATALOGUE DES LIVRES
nouveaux qui se débitent chez le
Sieur Guerout, Galerie-neuve du
Palais.

ONzième partie des Affaires
 du Temps, remplie de Figu-
 res, & contenant trois Entre-
 tiens des Plaintes de l'Europe contre
 le Prince d'Orange, & trois autres
 du Priuce d'Orange travaillant à son
 Histoire. 3. livres.

Affaires du Temps, dix Volumes
 en douze, 15. l.

Reflexions sur les defauts ordinai-
 res des hommes, & sur leurs bonnes
 qualitez. 1. l. 10. s.

La Duchesse de Medo, Nouvelle
 galante & historique, deux Volu-
 mes, 3.

Explication en Vers des Tableaux
de la Galerie de Versailles. 15. f.

La Découverte des Misteres du
Palais, où il est traité des Parties en
general, des Intendans des grandes
Maisons, des Procureurs, Avocats,
Notaires, & Huissiers. vol. in douze,
1. liv. 10. f.

La Vie de la feüe Reine d'An-
gleterre, dans laquelle outre ses actions
particulieres de pieté, on trouve ce qui
s'est passé de plus remarquable pendant
les Règnes des Rois Charles I. &
Charles II. Vol, in 8. 2. l. 10. f.

Nouvelle Chirurgie, Médicale &
raisonnée de Michel Ettmuler, avec
une Dissertation sur l'infusion des li-
queurs dans les Vaisseaux. 1. l. 10. f.

Pratique de Medecine Speciale du
mesme Ettmuler, sur les Maladies pro-
pres des Hommes, des Femmes & des
Enfans. Vol. in 8. 3. l.

Histoire Monastique d'Irlande.

2. l.

Traité de l'Artillerie , expliquant la difference , les proportions , les portées , les affuts , & tout ce qui concerne les Canons dont on se sert en France , tant sur Terre que sur Mer , avec plusieurs Planches , par Monsieur Gautier de Nismes.

1. l. 10. f.

Lettres sur toutes sortes de sujets. 2. vol. in douze.

3. liv. 10. f.

Lettres Familieres & autres sur différentes matieres , par le Sieur Meilhan , Professeur des Langues Françoise , Allemande & Angloise , seconde Edition , corrigée & augmentée de plus de cent Lettres.

1. l. 10. f.

Histoire du Monde. 5. vol. in 12. 9. l.

Etat nouveau de la France. 2. vol. in douze.

3. liv.

Histoire de l'établissement de la Republique de Hollande , ou sa re-

a ij

volte. 2. vol. in 12. 4. liv.

Chevalerie ancienne & moderne, avec la maniere de faire la preuve pour tous les Ordres de Chevalerie 1. l. 10. f.

Histoire de l'Afrique ancienne. & moderne, enrichie de 80. figures, 4. volumes in douze. 8. liv.

Histoire de Normandie. 2. v. 3. l.

Eloges des Personnes Illustres de l'ancien Testament, par M. Doujat, 1. l. 5. f.

Réflexions sur l'Acide & sur l'Alkali. 1. liv. 10. f.

Essais de Morale & de Politique, où il est traité des Devoirs de l'Homme considéré comme particulier, & comme vivant en Société. 2. vol. 2. l.

Observations de M. Spon sur les Fièvres & les Febrifuges. 1. l.

Antiquitez du mesme M. Spon, Ouvrage enrichy de plusieurs Figures. 7. l.

J

OEUVRES DE M^r
de Fontenelle.

Dialogues des Morts. 2. vol. in-
douze. 3. l.

**Jugement de Pluton sur les Dialo-
gues des Morts.** 1. l. 10. f.

**Entretiens sur la pluralité des Mon-
des, augmentez en plusieurs endroits,
avec un sixième Soir qui n'a point en-
core paru, contenant les dernières
découvertes qui ont esté faites dans
le Ciel.** 1. l. 10. f.

Histoire des Oracles. 1. liv. 10 f.

**Poësies Pastorales avec un Traité de
la Nature de l'Eglogue, & une Di-
gression sur les Anciens & les Moder-
nes.** 1. li. 10. f.

**Lettres galantes de M. le Cheva-
lier d'Her...** 2. vol. 3. l.

Academie galante. 2. vol. 3. liv.

a iij

La Duchesse d'Estramene.	2. Vol.
	2. liv.
Les Dames Galantes.	3. l.
Caractères de l'Amour.	1. l. 10. f.
Sentimens sur les Lettres & sur l'Histoire, avec des Scrupules sur le Stile.	1. l. 10. f.
Le Mary Jaloux.	1. l. 10. f.
L'Illustre Genoïse.	1. l. 10. f.
L'Arioste moderne.	4. v. 6. l.
Secrets concernant la beauté & la santé.	2. vol. in octavo. 6. l.
Dialogues Satyriques & Moraux.	2. vol. 3. l.
Discours Satyriques & Moraux en Vers.	1. l.
Fables nouvelles.	1. l.
Epistres en Vers de M. Sabatier de l'Academie Royale d'Arles.	1. l.
Le Chevalier à la Mode.	1. l. 10. f.
La Désolation des Joïeuses.	10. f.
La Devineresse.	1. l.
Artaxerxe.	10. f.
La Comete.	10. f.

Ambassades de France à Constantinople, qui font connoître les grands avantages que la Religion & tous les Princes de l'Europe ont tirez des alliances faites par les François avec Sa Hauteſſe depuis le regne de François I. & principalement sous le regne du Roy, à l'égard de la Religion, ensemble plusieurs descriptions de Fêtes & Cavalcades à la maniere des Turcs, qui n'ont point encore esté données au Public, ainsi que celle des Tentés du Grand Seigneur. 1. l. 10. f.

Histoire des Troubles de Hongrie, contenant tout ce qui s'y est passé de remarquable jusqu'à la fin de l'année 1687. 6. vol. in. douze, 9. l.

Le Grand Visir Cara Mustapha. Histoire contenant son élévation, ses amours dans le Serrail, ses divers emplois, le vray sujet qui luy a fait entreprendre le Siege de Vienne, &

les particularitez de sa mort. 1. l. 10. f.

Le Secretaire Turc, contenant l'art d'exprimer les pensées sans se voir, sans se parler, & sans s'écrire, avec les circonstances d'une aventure Turque, & une Relation tres-curieuse de plusieurs particularitez du Serrail qui n'ont pas encore esté veuës. 1. l. 10. f.

Le Seraskier Bacha. 1. l. 10. f.

Notes de M. Corneille sur les Remarques de M. de Vaugelas, suivant le sentiment du Pere Bouhours, & de Messieurs Chapelain & Ménage, avec les Remarques mesmes. 2. vol. in douze. 4. liv. 10. f.

L'Art de laver, ou nouvelle maniere de peindre sur le papier, suivant le coloris des Dessesins qu'on envoie à la Cour, par M. Gautier de Nismes. 1. l.

9
Recueil d'Ouvrages faits à la loüan-
ge du Roy , sur l'extirpation de l'He-
refie. 1. l. 10. f.

Relation des Prieres publiques qui
ont esté faites par toute la France , en
actions de grâces de la guerison du
Roy. 1. l. 10. f.

Relation du Mariage de Mademoi-
selle avec le Roy d'Espagne. 1. l. 10. f.

Relation du Mariage de Monsieur
le Prince de Conty avec Mademoiselle
de Blois. 1. l. 10. f.

Relation du Mariage de Monsei-
gneur le Dauphin , avec la Princesse
Anne - Chrestienne-Victoire de Ba-
viere. 1. l. 10. f.

La Negociation du Mariage de
Monsieur le Duc de Savoye avec l'In-
fante de Portugal. 1. l. 10. f.

Campagne de Monseigneur le Dau-
phin , où l'on voit une description de
Philisbourg , avec les noms de ceux
qui l'ont fait fortifier , & de ceux qui

ont affiéé cette Place , un état des
 Brigades des Regimens de Cavalerie,
 Infanterie & Dragons qui compo-
 soient l'Armée ; un état des Officiers
 Generaux & des Aides de Camp de
 Monseigneur le Dauphin , avec les
 noms de tous les Volontaires ; un dé-
 tail de tout ce qui s'est passé au Siege,
 divisé par jours & par nuits, &c. 1. l.

Les Regles de la Vie Chrestienne,
 tirées de l'Ecriture Sainte, & des Peres
 de l'Eglise. vol. in seize 1. l. 10. f.

Affaires du Temps. 10. vol. in 12.
 15. liv.

Recueil de divers Discours pronon-
 cez à l'Academie Françoisé depuis
 l'année 1687. 1. liv. 10. f.

Eleonor d'Yvrée , par Mademoiselle
 Bernard. 1. l. 10. f.

Le Comte d'Amboise, par la mesme.
 2. vol. 3. liv.

Le Napolitain. 1. l.

Relation du Voyage de Naples en
1654. 1. liv.

Entretien de l'Astrologie judiciaire,
où l'on répond à tout ce qu'on peut
dire en sa faveur, & où l'on fait voir
en mesme temps la superstitieuse va-
nité de sa pratique, 1. liv.

Réflexions & maximes sur divers
sujets de Morale, de Religion & de
politique. 1. liv. 10. f.

Extrait du Privilege du Roy.

PAR Grace & Privilege du Roy, donné à Chaville, le 18. Juillet 1683. Signé, Par le Roy en son Conseil, LUNQUIERES, Il est permis au Sieur DANNEAU, Ecuyer, Sieur Devizé, de continuer de faire imprimer, vendre & debiter le Livre intitulé, MERCURE GALANT, contenant plusieurs Relations, Histoires, & generalement tout ce qui dépend dudit Livre, par tel Imprimeur qu'il voudra choisir; Et defenses sont faites à tous Imprimeurs & Libraires, & tous autres de faire imprimer, vendre & debiter ledit Livre, ny graver aucunes Planches servant à l'ornement d'iceluy, ny mesme de le donner à lire, pendant le temps & espace de dix années entieres, le tout à peine de six mille livres d'amende contre les Contrevenans, ainsi que plus au long il est porté esdites Lettres.

Registré sur le Livre de la Communauté, aux charges & conditions portées, le 14. Septembre 1683; Signé ANGOT, Syndic.

Ledit Sieur Davizé a cedé son droit du present Privilege à Michel Guerout, Libraire, pour en jouir suivant l'accord fait entre-eux.



